

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION// JEUDI 29 MAI 2025 // N°1085//PRIX 20 DA

VILLA ABDELLATIF

LE MINISTÈRE
DE LA CULTURE
OUVRE DE
NOUVEAUX
CHANTIERS

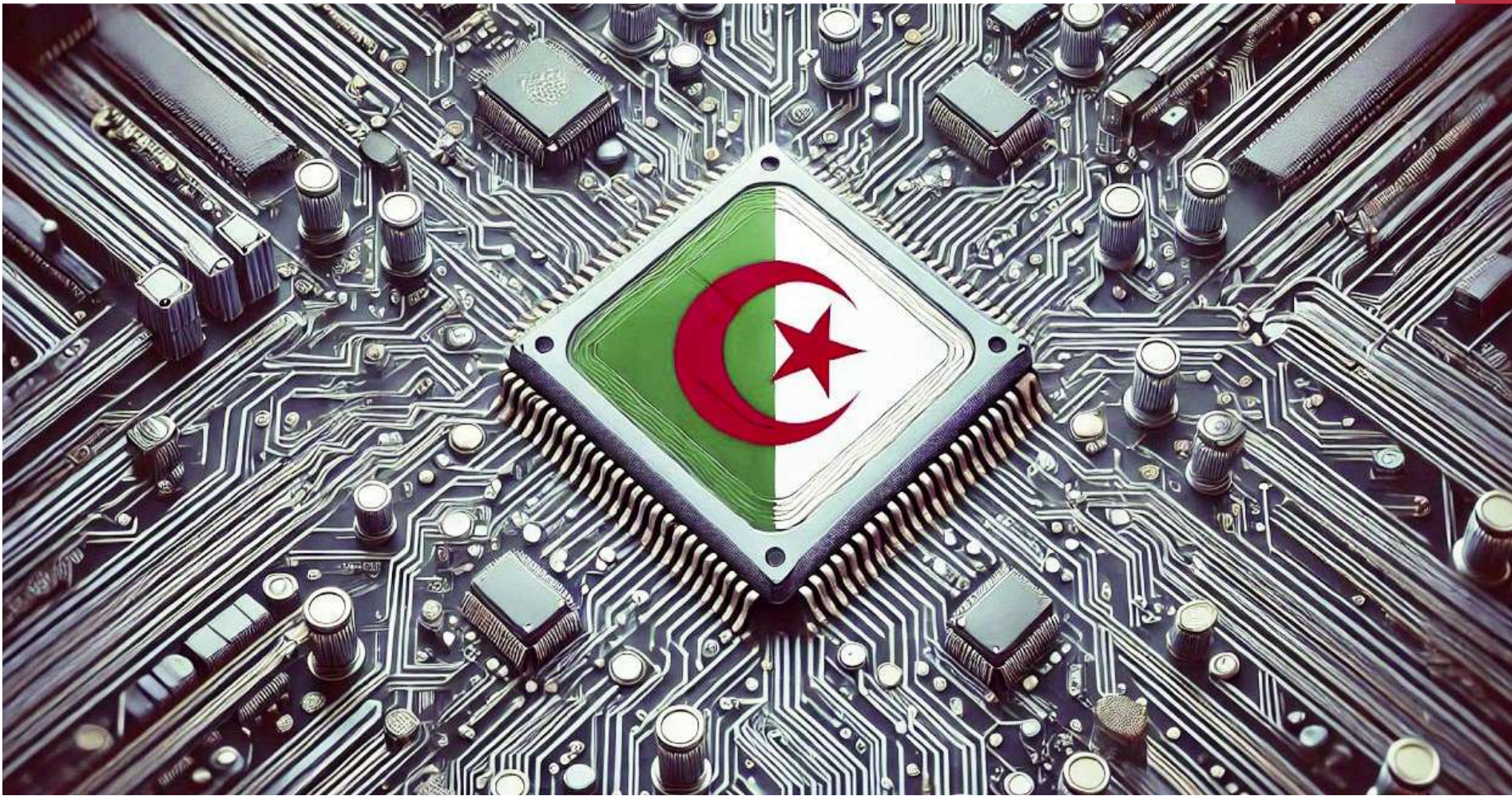
P.15

POUR DIVERSIFIER ET PROMOUVOIR DAVANTAGE LES EXPORTATIONS

LES ENTREPRISES APPELÉES À RENFORCER LEUR PRÉSENCE SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

Le gouvernement estime nécessaire de doter les entreprises nationales des outils leur permettant d'améliorer la qualité de leurs produits, de les rendre conformes aux standards mondiaux et ainsi d'accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux.

P. 2



SELON LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'OMS : 10 000 CORPS SOUS LES DÉCOMBRES À GAZA

P.4

EXAMEN DU BEM

DISPOSITIF ANTIFRAUDE RENFORCÉ

P.5



AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'ALGÉRIE DÉNONCE LES CRIMES DE L'OCCUPATION SIONISTE

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, évoque le drame du médecin palestinien Alaa Al-Najjar qui a perdu ses neuf enfants suite au bombardement de sa maison par l'armée sioniste.

P.4

FORUM D'AFFAIRES
ALGÉRO-BRÉSILIEN

Des projets dans l'industrie mécanique en perspective

Le Forum d'affaires algéro-brésilien, tenu mardi à l'hôtel Sofitel d'Alger, a été marqué par des échanges entre les entreprises des deux pays qui pourraient donner lieu à des projets concrets, notamment dans le domaine des industries mécaniques. Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a révélé qu'une entreprise brésilienne envisage de concrétiser un projet dans le domaine de la fabrication de camions en Algérie. Moula, rapporte APS, a estimé que la participation de plus de 24 opérateurs économiques brésiliens à ce forum reflète l'intérêt croissant pour le marché algérien, et la volonté d'établir des relations productives qui vont au-delà du cadre traditionnel reposant sur l'échange de biens et de services. L'ambassadeur du Brésil en Algérie, Marcos Vinicius Pinta Gama a fait état de « consultations en cours entre des opérateurs économiques pour le lancement d'un projet de production de grues pour camions en Algérie ». L'ambassadeur a appelé, en ce sens, à la mise en place de mécanismes juridiques appropriés pour protéger les investissements à travers des accords en négociation. Marcos Vinicius Pinta Gama, a estimé que le forum constituait une opportunité importante pour les opérateurs économiques d'élargir les perspectives de partenariat, notamment dans le domaine agricole, le Brésil étant l'un des principaux fournisseurs de l'Algérie en viande, soja, café, entre autres. La relation entre les deux pays pourrait évoluer pour inclure des projets agricoles en Algérie, en tirant profit de l'expertise brésilienne, notamment en matière de mécanisation, outre le développement de partenariats dans le domaine des machines et équipements. L'ambassadeur considère que le Brésil pourrait, en contrepartie, bénéficier de l'expérience algérienne dans la production de dattes et de l'huile d'olive. Selon les chiffres donnés par la chargée de la gestion de la direction des relations commerciales bilatérales au ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Hadjer Larbi, le volume des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Brésil avait atteint 4,32 milliards USD en 2024, enregistrant une hausse de 13,68 % par rapport à 2023. Le Brésil est le sixième partenaire commercial de l'Algérie et son 12^e client avec des importations d'une valeur de 1,3 milliard USD. Les produits exportés par l'Algérie vers le Brésil sont les combustibles minéraux, le verre, le caoutchouc et les produits énergétiques. Le Brésil est le quatrième fournisseur de l'Algérie, en viande, machines, équipements, café et textile, pour une valeur de 3,01 milliards de dollars.

M.M

POUR DIVERSIFIER ET PROMOUVOIR DAVANTAGE LES EXPORTATIONS

Les entreprises appelées à renforcer leur présence sur le marché international

Le gouvernement s'est réuni, hier, sous la présidence du Premier ministre Nadir Larbaoui, pour examiner plusieurs dossiers, dont le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux, le programme de la famille productive, la sécurité hydrique et la campagne de moisson-battage.

Dans le cadre des efforts déployés pour le renforcement de la présence des entreprises nationales sur les marchés internationaux et la promotion des exportations, le Gouvernement a entendu une communication sur « la situation de la certification et de l'accréditation, ainsi que sur les perspectives de développement du cadre réglementaire et opérationnel y afférent de manière à permettre aux entreprises nationales d'améliorer leur compétitivité et de garantir la conformité de la qualité de leurs produits aux normes internationales », indique un communiqué du Premier ministre. Le but est de doter les entreprises nationales des outils nécessaires pour améliorer la qualité de leurs produits, les rendre conformes aux stan-



dards mondiaux et ainsi accroître leur compétitivité sur les marchés internationaux. À travers cette réunion, l'Exécutif réaffirme sa volonté d'agir sur plusieurs fronts stratégiques, avec pour ligne directrice la consolidation d'une économie nationale résiliente, inclusive et tournée vers l'avenir. Aujourd'hui, les produits industriels doivent répondre à des exigences normatives (techniques, physiques, chimiques, d'étiquetage...). Et, les produits qui ne respectent pas les normes et exigences de sauvegarde de la santé et de la sécurité des personnes et des biens sont interdits de fabrication et de vente. Innombrables sont les normes ayant valeur de loi. Cela est valable partout dans le monde. En Algérie, l'Institut algérien de normalisation (IANOR) joue un rôle clé dans l'élaboration de normes. Il collabore avec

d'autres organismes et associations professionnelles voués à la promotion des normes. Par ailleurs, le gouvernement a examiné le cadre réglementaire relatif aux conditions et modalités liées au programme de la famille productive, qui prévoit l'octroi d'aides au profit de certaines catégories, notamment les femmes rurales et les femmes au foyer, leur permettant d'exercer des activités génératrices de revenus et d'améliorer leur statut social et économique », y est-il souligné. Cette démarche intervient, précise-t-on, dans le cadre de « la mise en œuvre de l'engagement indéfectible du Président de la République à maintenir le caractère social de l'État ». L'autre point abordé au cours de cette réunion a trait à la fabrication des composants entrant dans les stations de dessalement d'eau de mer. « le

Gouvernement a entendu une communication sur la fabrication locale des membranes de stations de dessalement d'eau de mer, étant l'un des axes clés pour le renforcement de l'autonomie stratégique de l'Algérie en matière de production des membranes, tout en optimisant les coûts et les délais d'approvisionnement », explique la même source. L'autre dossier, et non des moindres, abordé par les membres du gouvernement concerne la saison de moisson-battage 2025 qui a déjà commencé dans les wilayas du sud du pays. « Le Gouvernement a entendu une communication sur la campagne de moisson-battage 2025, qui a permis d'examiner les conditions de déroulement de cette opération au niveau des wilayas du Sud, et les moyens mobilisés par les pouvoirs publics pour en assurer la réussite, ainsi que le suivi des préparatifs en cours pour le lancement de l'opération dans les autres wilayas du pays », lit-on dans le communiqué. La même source a indiqué que le gouvernement a entendu une autre communication sur « la création de centres d'excellence de formation professionnelle, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche visant à offrir une formation professionnelle de qualité, permettant de répondre aux besoins du marché du travail et d'accompagner la dynamique de développement local et national que connaît le pays ».

Y.B

CRISE ALGÉRIE-FRANCE

La Cour des comptes s'en mêle

Par : Aïda Mouni

L'Algérie revient une fois de plus au centre de débats français, à travers trois dossiers distincts, mais qui tracent les contours d'une crispation plus large. Retraites à l'étranger, contrôle inédit de navires algériens, dénonciation d'un climat islamophobe... À chaque fois, c'est le même signal : un partenaire stratégique est de plus en plus perçu comme une cible. Un récent rapport de la Cour des comptes relance la polémique sur le versement des pensions de retraite à l'étranger, en particulier vers l'Algérie. La Cour évoque des cas « potentiels » de fraude, estimant entre 40 et 80 millions d'euros de paiements indus, souvent en lien avec des décès non déclarés. Ce qui frappe, c'est la mise en scène d'un « problème algérien », avec des relents de suspicion ancienne, souvent instrumentalisée à des fins politiques. Par ailleurs, le 21 mai 2024, deux navires de la compagnie algérienne Sonatrach ont été visés par une démarche inhabituelle au port de Marseille. Le Cheikh El Mokrani, chargé de gaz naturel liquéfié, et le Rhourd El Farès, transportant du gaz de pétrole liquéfié, ont reçu une notification de

contrôle émanant des autorités portuaires françaises. Ce contrôle, simultané et sans précédent dans l'histoire des relations commerciales entre les deux pays, a été perçu du côté algérien comme une provocation. Selon des sources internes à Sonatrach citées par la chaîne AL24 News, les autorités françaises ont ensuite modifié la notification initiale, ne maintenant qu'un contrôle sur un seul navire, prévu pour le 23 mai à 13 h. Mais à l'heure dite, aucune équipe française ne s'est présentée. Après deux heures d'attente, le navire a quitté le port, sans inspection. Dans ce climat tendu, une autre voix s'est élevée pour alerter sur les dérives du débat public français. Chemseddine Hafiz, recteur de la Grande Mosquée de Paris, a publié un communiqué dénonçant une « surenchère islamophobe » croissante. Il met en garde contre une instrumentalisation de la religion musulmane à des fins politiques, particulièrement en période électorale. Ce communiqué fait suite à la médiatisation d'un rapport sur les Frères musulmans en France, présenté par certains responsables comme une menace diffuse. Le recteur déplore une « confusion

volontaire » entre pratique religieuse et militantisme extrémiste, qui alimente les peurs et la division. Il rappelle que des millions de citoyens français de confession musulmane respectent les lois de la République et aspirent à vivre en paix. Il invite les institutions à ne pas céder à la tentation de désigner un ennemi intérieur, sous prétexte de sécurité ou de cohésion nationale. Trois affaires. Trois angles d'attaque. Mais une même logique, faire de l'Algérie, ou de ses ressortissants, une variable d'ajustement dans un contexte politique et social tendu en France. Derrière les chiffres, les procédures et les rapports, c'est un climat de défiance qui s'installe. La République, qui se veut garante de l'égalité et du respect des droits, semble de plus en plus céder à une rhétorique de soupçon. Une dérive qui, à force d'accumulation, pourrait bien miner ce qu'il reste de confiance entre les deux peuples, et entre l'État français et une partie de ses citoyens.

A.M

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la**SARL ADRA COM**Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger**Redaction@lexpressquotidien.dz****www.lexpressquotidien.dz****TEL/fax: 023.70.99.92****Service-pub@lexpressquotidien.dz**

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE:

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dzProgramation.regie@anep.com.dzagence.oran@anep.com.dzagence.annaba@anep.com.dzagence.ouargla@anep.com.dzagence.constantine@anep.com.dz**Impression:**
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media DistributionLes manuscrits, photographies ou
tout autre document et illustration
adressés ou remis à la Rédaction ne
sont pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'une réclamation.

MEDIA DRIVING TOUR ALGERIA-TUNISIA 2025

Sur la route d'Alger à Djerba pour promouvoir tourisme et sécurité routière

La quatrième édition du rallye de la presse a été lancée hier à six heures du matin depuis le siège de la marque Jetour Algérie à Chéraga, dans l'ouest de la capitale. Cette caravane, composée de journalistes, de motards professionnels et de conducteurs expérimentés, relie l'Algérie à la Tunisie en passant par plusieurs étapes, dont Bou Saâda (wilaya de M'Sila) et El Oued, au sud-est du pays.

Par : Karima Baba Aissa

L'objectif principal de cette édition est de sensibiliser à la sécurité routière et de faire découvrir les atouts touristiques de l'Algérie. À travers ce parcours qui traverse les hauts plateaux jusqu'aux portes du désert, les organisateurs veulent encourager une conduite plus responsable et promouvoir l'Algérie comme une destination touristique régionale. Tout au long du trajet, plusieurs véhicules de tourisme sont mis à la disposition des participants pour des essais sur route. Il s'agit principale-



ment de modèles récents des marques Jetour, Great Wall et Fiat. Ces véhicules sont testés dans des conditions réelles, sur des routes longues et variées, permettant aux journalistes de rendre compte des performances, mais aussi de rappeler les règles essentielles de la conduite : respect des signalisations, maintien des distances de sécurité, vigilance et calme au volant. Le coordinateur du projet, Nabil Mguiref, insiste sur la « vocation » éducative de la caravane. « Le premier objectif du rallye est de sensibiliser aux bonnes pra-

tiques de la conduite, dans un contexte où les accidents de la route sont en constante augmentation. « Le second est de valoriser les capacités touristiques locales, notamment des régions comme Bou Saâda et El Oued », a-t-il déclaré au journal El Khabar. Des motards professionnels font également partie du convoi. Leur rôle est de montrer, à travers des démonstrations sur route, qu'il est possible de conduire une moto de manière sûre, disciplinée et respectueuse du code de la route. À l'inverse des comportements à risque de plus en plus fréquents,

notamment dans les milieux urbains, ces professionnels veulent transmettre un message clair : la sécurité commence par l'exemple. Le parcours prévoit plusieurs haltes pour permettre aux participants de rencontrer les habitants, de découvrir le patrimoine local et de documenter les paysages traversés. À Bou Saâda, ville connue pour son artisanat et son histoire, une étape est prévue pour explorer les lieux emblématiques. À El Oued, surnommée la vi

K.B.A

CELA ILLUSTRE L'ENGAGEMENT DE L'ENTREPRISE À INVESTIR DAVANTAGE EN ALGÉRIE Tosyali s'apprête à lancer un emprunt obligataire

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), sous la direction de son président Youcef Bouzenada, a tenu récemment une réunion cruciale dans l'objectif de finaliser les préparatifs du lancement officiel de l'emprunt obligataire de la société Tosyali Iron Steel Algérie. Ce projet d'envergure, dont le visa COSOB a été obtenu en novembre 2024, est programmé pour le mois de juin 2025. Cette réunion stratégique a rassemblé des acteurs majeurs du secteur financier algérien. Étaient présents le directeur général de la Banque extérieure d'Algérie (BEA), agissant comme intermédiaire chef de file, un représentant de Tosyali Iron Steel Algérie, ainsi que le représentant de Société générale Algérie (SGA), conseil financier de l'émetteur. Tous ont validé le planning de l'opération, marquant une étape décisive. L'emprunt obligataire de

Tosyali prévoit l'émission de 1 500 000 à 2 000 000 d'obligations ordinaires, chacune d'une valeur nominale de 10 000 DA. Ces titres seront disponibles sur le marché premium des titres de créance de la Bourse des valeurs mobilières d'Alger (SGBV ou Bourse d'Alger), offrant une nouvelle opportunité d'investissement. Youcef Bouzenada, président de la COSOB, a exprimé sa satisfaction face aux progrès rapides du marché financier algérien. Il a souligné les indicateurs encourageants et le regain d'intérêt pour les instruments de financement boursiers, preuve de la maturité croissante du marché.

UN NOUVEAU SOUFFLE POUR LE MARCHÉ OBLIGATAIRE NATIONAL
L'introduction prochaine de cet emprunt obligataire est un événement majeur. Il s'agit du 2^e emprunt coté en plus de 15 ans, après celui de la société en cours,

signalant un renouveau significatif du marché obligataire national et son potentiel de croissance. Le Président de la COSOB a également réaffirmé l'importance du marché financier algérien comme solution de financement alternative et complémentaire au financement bancaire traditionnel. Il met en avant des solutions diversifiées, pérennes et compétitives pour accompagner le développement des entreprises. La COSOB s'engage activement à créer un écosystème boursier attractif, fiable et dynamique. Son objectif est de mobiliser l'épargne nationale pour stimuler l'investissement productif et contribuer à la diversification économique du pays. Ces avancées reflètent une volonté forte de dynamiser le marché financier algérien, le positionnant comme un levier essentiel pour la croissance économique.

Y.B

ELLE ÉVALUE LE FONCTIONNEMENT DES STRUCTURES RELEVANT DU SECTEUR DES FINANCES

Une mission d'information de l'APN à El Meghaïer

Cette mission de l'APN, conduite par le député Baghdad Benamara, a pour objectif d'évaluer le fonctionnement des structures relevant du secteur des Finances, notamment les directions des domaines, du cadastre et de la conservation foncière, de la programmation et du suivi budgétaires, des impôts, ainsi que le centre de proximité des impôts de la daïra de Djamma. Le programme de la visite comprend également le suivi des opérations de

recouvrement fiscal, la numérisation des services financiers et la prise en charge des préoccupations des citoyens concernant la régularisation foncière et l'investissement. Le chef de la mission a souligné que cette visite vise à s'informer des missions dévolues à ces institutions, conformément aux directives des pouvoirs publics en matière de numérisation et d'efficacité dans le traitement des affaires administratives. Il s'agit, en outre, d'éva-

luer l'avancement des projets de développement à travers la wilaya, a-t-il ajouté. À l'issue de cette mission, a-t-il poursuivi, un rapport détaillé sera soumis au président de l'APN, qui le transmettra aux autorités compétentes pour combler les lacunes identifiées. La délégation parlementaire, arrivée mardi soir à El Meghaïer, a été reçue au siège de la wilaya par le secrétaire général (SG) de cette collectivité locale, Nasreddine Kouidiri.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

C'est parti !

PAR : HAKIM. H

Le Media Driving Tour Algeria-Tunisia 2025, précédemment connu sous le nom de rallye des Médias, a débuté ce mercredi depuis Alger pour rallier la Tunisie via Boussaâda et Oued Souf. Cette année, cet événement poursuit trois objectifs : promouvoir le tourisme bilatéral, sensibiliser aux enjeux de la sécurité routière et mettre en lumière les progrès réalisés par le redémarrage de l'industrie automobile algérienne. Pour ce dernier objectif, des véhicules produits par l'usine Fiat d'Oran, ainsi que les marques Jetour et Greatwall, ou encore des camping-cars fabriqués localement, seront mis à la disposition des participants pour des essais. À travers ses différentes étapes, ce rallye permettra d'explorer le potentiel touristique du pays et de découvrir la diversité géographique et climatique de l'Algérie, dans une expérience qui sera ponctuée d'échanges entre les journalistes et les citoyens des régions traversées. Il est vrai que l'ultime but de ce périple journalistique est d'encourager un flux touristique accru entre les deux pays, mais il n'en demeure pas moins que les autres objectifs fixés comptent également. Proposant un parcours de 3 000 kilomètres reliant Alger à Djerba, ce rallye se veut plus qu'une simple balade journalistique, mais une activité à la fois pédagogique et économique. La Tunisie est la destination touristique privilégiée des Algériens. En 2024, plus de trois millions cinq cent mille touristes algériens ont visité la Tunisie. L'Algérie, facilement accessible en termes de temps de transport et de coût, est également une destination de choix pour les Tunisiens. En 2024, plus d'un million cinq cents Tunisiens ont visité l'Algérie. La majorité de ces touristes des deux pays fait le voyage par voie terrestre, ce qui génère évidemment de nombreux accidents souvent liés à l'excès de vitesse. Ce rallye va justement tenter de démontrer qu'il est possible de voyager dans le respect du code de la route, sans excès de vitesse ni comportements à risque. Le Media Driving Tour 2025 représente une grande opportunité pour l'Algérie et la Tunisie de renforcer leur coopération dans le domaine du tourisme, de promouvoir la sécurité routière et de mettre en valeur certaines destinations des deux pays. Porté par des messages d'amitié, de progrès et de développement durable, ce rallye inspirera, certainement dans le domaine touristique, d'autres initiatives conjointes à l'avenir.

H.H.

SELON LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE L'OMS

10 000 corps sous les décombres à Gaza

Plus de 10 000 corps sont ensevelis sous les décombres dans la bande de Gaza, tandis que 15 000 personnes nécessitent une évacuation médicale urgente, a déclaré Hanan Balkhi, directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle a qualifié la situation à Gaza de « catastrophique » lors d'une conférence de presse à Genève. « Nos équipes sur le terrain confirment qu'il s'agit de la pire situation jamais observée et qu'elles n'ont jamais rien vu de tel auparavant », a-t-elle déclaré. Selon elle, la bande de Gaza connaissait l'une des pires crises de la faim au monde, et la situation a atteint un niveau catastrophique : plus de 1 500 attaques contre le secteur de la santé ont eu lieu depuis octobre 2023. Elle a indiqué qu'un habitant de Gaza sur cinq souffrait de la faim et a appelé à l'application du droit humanitaire international, à la levée du siège, au cessez-le-feu et à la paix à Gaza. A noter qu'environ 400 camions d'aide ont récemment été autorisés à entrer au point de passage de Kerem Shalom, mais seuls 115 sont entrés à Gaza. Au chapitre politique, le mouvement Hamas a approuvé la proposition de cessez-le-feu de l'envoyé américain Steve Witkoff. Dans une déclaration, il a indiqué que l'accord était basé sur « un cadre général permettant un cessez-le-feu permanent et un retrait complet des forces d'occupation de la bande de Gaza, l'acheminement de l'aide et la mise en place d'un comité professionnel chargé de gérer les affaires de la bande de Gaza dès l'annonce de l'accord ». Selon le communiqué du Hamas, l'accord comprend la libération de 10 prisonniers israéliens et la remise d'un certain nombre de corps en échange de la libération d'un nombre convenu de prisonniers palestiniens, garantie par les médiateurs. Le chef du Hamas, Bassem Naim, a annoncé mardi que le mouvement avait accepté l'offre de l'émissaire américain, « dont l'essence est de parvenir à un arrêt de la guerre, au retrait des forces d'occupation et à l'établissement d'un cessez-le-feu permanent ». Depuis octobre 2023, la bande de Gaza est le théâtre d'un blocus inhumain et d'une guerre génocidaire israélienne visant des civils non armés, des hôpitaux et des infrastructures civiles. On compte jusqu'à présent plus de 54 084 martyrs, 123 308 blessés, ainsi que des milliers de disparus et de détenus.

B.B.

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

L'Algérie dénonce les crimes de l'occupation sioniste

Le représentant permanent de l'Algérie auprès de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama, évoque le drame du médecin palestinien Alaa Al-Najjar Ben Jamea qui a perdu ses neuf enfants suite au bombardement de sa maison par l'armée sioniste.

Prenant la parole hier au Conseil de sécurité de l'ONU à l'occasion du briefing mensuel régulier et des consultations à huis clos sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", axés notamment sur l'escalade des agressions sionistes contre la bande de Ghaza, Bendjama a mis à nu les crimes de l'occupation sioniste dans la bande de Gaza. « La matinée de vendredi, la docteur Alaa Al Nadjar a quitté sa maison sans savoir que c'était la dernière fois qu'elle voyait ses neuf enfants. » Dans un geste humaniste, Bendjama a brandi la photo des neuf enfants tombés en martyrs. « Nous sommes devant un système qui traite tous les Palestiniens comme des cibles et non pas des humains. 18 000 enfants ont été tués et ce ne sont pas que des chiffres, mais des âmes, des rêves et des voix », a déclaré Benjama. Par ailleurs, la coordinatrice spéciale par intérim pour le processus de paix au Moyen-Orient, Sigrid Kaag, et un représentant de la société civile sont attendus lors de la réunion. Depuis qu'elle a repris ses vastes attaques le 18 mars contre la bande de Ghaza après une interruption de plus de deux mois consécutive à un accord de cessez-le-feu, l'entité sioniste mène d'intenses agressions aériennes et terrestres, faisant 3 901 martyrs et 11 088 blessés, pour un bilan provisoire total de 54 056 martyrs et 123 129 blessés depuis le 7 octobre 2023, outre la destruction d'infrastructures civiles et des déplacements de population à grande échelle. Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), environ 80 % de Ghaza se trouve désormais dans des zones militarisées par l'occupation sioniste ou fait l'objet d'ordres de déplacement. Lors de la réunion, Mme Kaag et de nombreux membres du



Conseil réitéreront probablement leurs appels pour un nouveau cessez-le-feu en tant que seul moyen d'alléger les souffrances des civils à Ghaza, selon le site du Conseil de sécurité. La situation humanitaire dans l'enclave palestinienne continue de se détériorer rapidement, notamment après le siège total de Ghaza par l'occupation, qui a bloqué l'entrée de toute aide humanitaire, provoquant une pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant. "Lors de la réunion, on s'attend également à ce que les intervenants soulèvent des préoccupations concernant la situation en Cisjordanie occupée", où les agressions des forces sionistes et la violence des colons extrémistes se sont intensifiées, parallèlement à de sévères

restrictions d'accès et de mouvement, a-t-on indiqué de même source. Selon l'OCHA, plus de 130 Palestiniens sont tombés en martyrs et des milliers d'autres ont été blessés entre le 1er janvier et le 19 mai en Cisjordanie, tandis que près de 2 000 attaques de colons ont fait des victimes ou causé des dégâts matériels. Le nord de la Cisjordanie occupée reste particulièrement touché, avec des déplacements massifs des camps de réfugiés de Jénine et de Tulkarem, des démolitions de maisons et des couvre-feux prolongés dans des villes comme Bruqin et Kafr ad Dik, où plus de 11 000 Palestiniens ont été presque totalement enfermés.

Y.B

L'UNICEF LE MENT EN RELIEF :

Plus de 50.000 enfants tués ou blessés à Ghaza

Plus de 50 000 enfants palestiniens sont tombés en martyrs ou ont été blessés depuis le début de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza, le 7 octobre 2023, selon l'UNICEF. « Depuis la fin du cessez-le-feu le 18 mars, 1.309 enfants ont été tués et 3.738 blessés. Au total, plus de 50 000 enfants ont été tués ou blessés depuis octobre 2023 », a écrit le directeur régional de l'UNICEF (Fonds des Nations Unies pour l'enfance) pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, Edouard Beigbeder, sur le site internet de l'organisation onusienne.

« DES HORREURS INIMAGINABLES »

Soulignant que la bande de Ghaza est soumise à « des horreurs inimaginables », Edouard Beigbeder a dénoncé l'inaction de la communauté internationale qui tarde à prendre des

mesures adéquates à même de contraindre l'entité sioniste à mettre un terme à son agression génocidaire dans l'enclave. « Combien de morts, filles et garçons, faudra-t-il encore ? Quel niveau d'horreur doit être diffusé en direct avant que la communauté internationale n'intervienne pleinement, n'use de son influence et ne prenne des mesures audacieuses et décisives pour mettre fin à ce massacre impitoyable d'enfants ? », s'est-il interrogé.

UNE SITUATION HUMANITAIRE CATASTROPHIQUE

Le responsable onusien est notamment revenu sur les derniers massacres commis par l'entité sioniste à Ghaza, en proie à une situation humanitaire catastrophique. « En 72 heures ce week-end, les images de deux attaques horribles ont apporté une preuve supplémentaire du coût exor-

bitant de cette guerre impitoyable contre les enfants de la bande de Ghaza », s'est-il indigné. « Vendredi, nous avons vu des vidéos montrant les corps calcinés et démembrés d'enfants de la famille al-Najjar, extraits des décombres de leur maison à Khan Younes. Sur les dix enfants de moins de 12 ans, un seul aurait survécu, grièvement blessé », a-t-il également souligné. « Lundi matin, nous avons vu les images d'un jeune enfant pris au piège dans une école en feu à Ghaza », dénonce le responsable onusien, avec un bilan de 36 martyrs, principalement des enfants et des femmes. Beigbeder a fait remarquer que « ces enfants – des vies qui ne devraient jamais être réduites à des chiffres – s'ajoutent désormais à une longue et poignante liste d'horreurs inimaginables : les graves violations contre les enfants, le blocus sur l'aide humanitaire, la famine, les dépla-

cements forcés constants et la destruction des hôpitaux, des réseaux d'approvisionnement en eau, des écoles et des habitations. En résumé, la destruction de la vie elle-même dans la bande de Ghaza ». Dans ce contexte, l'UNICEF a insisté sur la nécessité de « (...) protéger les civils, y compris les enfants, (de) respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme et d'autoriser l'acheminement immédiat de l'aide humanitaire ». « Les enfants de Ghaza ont besoin de protection. Ils ont besoin de nourriture, d'eau et de médicaments. Ils ont besoin d'un cessez-le-feu. Mais plus que tout, ils ont besoin d'une action immédiate et collective pour mettre fin à cette situation une fois pour toutes », indique l'UNICEF.

EDUCATION

Large adhésion à la campagne « Non à la destruction des cahiers »

Le ministère de l'Éducation nationale a salué, hier, l'adhésion positive à la campagne nationale « Non à la destruction des cahiers », ce qui reflète une prise de conscience collective quant à l'importance de respecter les efforts de promotion du système éducatif.

Par : Meriem Kaci

« Suite à l'interaction positive avec les initiatives visant à ancrer des comportements éducatifs sains et à renforcer la culture citoyenne en milieu scolaire, le ministère constate avec fierté et considération l'adhésion large et fructueuse à la campagne nationale « Non à la destruction des cahiers », laquelle reflète une prise de conscience collective profonde quant à l'importance de préserver la symbolique éducative des fournitures scolaires et de respecter les efforts de l'État et de la société dans la promotion du système éducatif », lit-on dans un message de remerciement adressé par le ministère à la famille éducative. Il a salué tous les élèves ainsi que leurs parents pour « leur discipline et leur engagement positif envers le message de la campagne », mais aussi l'ensemble des membres de la famille éducative pour « les efforts tangibles déployés sur le terrain, en classe et dans les établissements scolaires ». Le ministère a loué, en outre, le rôle joué par l'Observatoire national de la



société civile (ONSC) et l'ensemble des associations et organismes locaux, qui ont assuré « un soutien sur le terrain et un accompagnement efficace pour le succès de cette campagne ». Il a salué également « le rôle pivot » des associations de parents d'élèves, ayant intensifié leurs activités de sensibilisation au sein des quartiers et des écoles. La tutelle a également remercié

tous les partenaires sociaux qui ont œuvré à « la concrétisation de la campagne dès le premier jour », soulignant le « rôle prépondérant » des associations des parents d'élèves dans cette opération. Le ministère a précisé que cette campagne « n'est pas une simple activité conjoncturelle, mais plutôt un effort éducatif significatif ayant donné la véritable image de l'école algérienne,

en tant qu'espace de création d'espoir, de consécration des valeurs et de formation d'un individu conscient et responsable ». Ce genre d'initiative revêt « une importance éducative et sociétale, qui renforce l'esprit de solidarité nationale et encourage à respecter le système éducatif et sa composante », a conclu la même source.

M.Ka

EXAMEN DU BEM Dispositif antifraude renforcé

En prévision des prochains examens du brevet d'enseignement moyen (BEM) et du baccalauréat, les services techniques de prévention de la Direction générale de la protection civile ont effectué des visites de prévention et de sécurité dans les établissements scolaires et centres d'examens, a indiqué cette institution dans un communiqué rendu public hier. Ces visites, qui s'inscrivent dans le cadre du dispositif de prévention et de sécurisation des examens scolaires de fin d'année 2024/2025 (fin de cycle, BEM et BAC), visent à « veiller à la conformité aux normes de sécurité » de l'ensemble des établissements scolaires et centres d'examens désignés pour abriter les examens suscités, précise-t-on. « En plus de ces visites de sécurisation de ces lieux, un dispositif opérationnel sera mis en place, composé de 21 849 agents d'intervention tous grades et fonctions confondus et de 1 449 ambulances et 1 158 engins d'incendie, qui seront mis en place et dont le déploiement sera appelé à prendre en charge l'ensemble des préoccupations liées à la sécurité des élèves et du personnel d'encadrement », conclut le communiqué.

M.Ka

TOUNSI LE PORTE-PAROLE DE L'UNPEF À L'EXPRESS

« L'éradication de la triche exige l'implication de toutes les parties »

Propos recueillis par Meriem Kaci

Tounsi Lebchar, porte-parole de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), nous livre dans cet entretien les raisons qui font qu'une partie des candidats aux examens du BEM recourt à la triche. Le syndicaliste suggère d'accompagner les mesures coercitives par des réformes pédagogiques et un travail de sensibilisation pour éradiquer le phénomène de la triche aux examens.

L'EXPRESS : LES ÉPREUVES DU BREVET D'ENSEIGNEMENT MOYEN (BEM) DÉBUTERONT CE DIMANCHE, ALORS QUE CELLES DU BACCALAURÉAT AURONT LIEU ENTRE LE 15 ET LE 19 JUIN PROCHAIN. LA SESSION 2025 CONNAÎTRA-T-ELLE DES NOUVEAUTÉS ?

Tounsi Lebchar : Aucun changement n'est prévu par rapport aux sessions précédentes. Les services du ministère de l'Éducation nationale ont mobilisé tous les moyens et pris toutes les mesures et dispositions pour assurer le bon déroulement des épreuves du BEM et du bac, session juin 2025. Le personnel encadrant et enseignant est à pied d'œuvre pour garantir la réussite de cet événement éducatif. Bien que le secteur de l'éducation ait connu quelques perturbations au lendemain de l'adoption du statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'Éducation nationale, ces mouvements de protesta-

tion n'ont pas impacté le déroulement de la scolarité des élèves, car les enseignants en particulier n'ont ménagé aucun effort pour rattraper les cours perdus. Cela se traduit par l'achèvement du programme dans les délais impartis, que ce soit en cycle moyen ou secondaire. Certains enseignants ont même effectué une révision des cours avec leurs élèves. Quant aux élèves, ils sont appelés à se concentrer sur la révision et la préparation et à éviter d'interagir avec les faux sujets circulant sur les réseaux sociaux.

DEPUIS 2020, LES POUVOIRS PUBLICS INFLIGENT DE LOURDES SANCTIONS CONTRE LES AUTEURS DE FRAUDES ET DIFFUSEURS DE SUJETS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX. MAIS DES CAS DE FRAUDE ISOLÉS SONT SIGNALÉS À CHAQUE SESSION...

En plus des sanctions administratives, les tricheurs au BAC et au BEM ont fait pour la première fois en 2020 l'objet de poursuites judiciaires. Ces mesures coercitives ont pour objectif d'éradiquer notamment la triche qui entache les examens nationaux. On observe une tendance à la diminution, mais des cas sont signalés, notamment aux épreuves du bac. Espérant que les pouvoirs publics parviendront à éradiquer ce phénomène qui ternit l'image de l'école algérienne, la transparence et la régularité des examens de fin d'année et impacte négativement les candidats. Les causes du phénomène de la triche aux examens sont multiples et complexes. Elles sont liées à des

facteurs individuels ainsi qu'à la pression que subissent les candidats. Ils veulent, coûte que coûte, réussir leurs examens et font recours à la solution facile qui est la triche, alors que, normalement, ils doivent fournir des efforts pour avoir les meilleures notes. Pour le moment, les pouvoirs publics sont sur la bonne voie, sachant que l'éradication de ce phénomène exige l'implication de toutes les parties de la famille de l'éducation..

NE TROUVEZ-VOUS PAS JUDICIEUX DE MULTIPLIER LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION, OUTRE LES MESURES COERCITIVES ?

Certes, les sanctions contre les fraudeurs sont importantes pour garantir l'intégrité des examens et assurer une évaluation juste et équitable de tous les candidats. Mais les mesures coercitives ne suffisent pas à elles seules pour contrecarrer la triche. Il est primordial de sensibiliser les candidats, dans un cadre pédagogique étudié, pour que cette stratégie porte ses fruits. Les élèves se plaignent notamment des programmes chargés et du nombre important des matières sur lesquelles ils sont examinés lors des épreuves.

C'EST CE QUI JUSTIFIE LE RECOURS À LA TRICHE ?

Pour ceux qui attendent la dernière minute pour la révision, ils peuvent recourir à la triche comme solution de facilité pour passer à un niveau supérieur. Je pense qu'il est temps de revoir le système éducatif, de réviser les pro-

grammes d'enseignement et de réformer le baccalauréat en élaborant, notamment, des fiches de synthèse qui permettront aux candidats d'accéder à l'université grâce à la moyenne obtenue durant l'année scolaire, avec celle de l'épreuve du bac. Je pense qu'il est nécessaire de prendre en compte les moyennes des examens trimestriels dans le calcul de la moyenne de passage à l'université.

QUID DU BAC SPÉCIFIQUE POUR LES RÉGIONS DU SUD ?

C'est ce qui est réclamé par certaines parties. Nous souhaitons garder le caractère national et unifié du bac, mais à condition d'avancer la date de son organisation à la première semaine de juin, où les températures sont plus ou moins acceptables pour le personnel et les candidats de ces régions. Mais dans le cas où ces calendriers sont maintenus, l'Unpef ne trouve pas d'inconvénient que le ministère aménage un calendrier spécial pour les régions du sud qui connaissent de fortes chaleurs. Bien que le ministère de l'Éducation équipe les écoles en moyens nécessaires comme les climatiseurs, le climat impacte négativement le personnel encadrant et les candidats, notamment pour les épreuves organisées en mi-juin. Il ne faut pas que la chaleur porte atteinte à l'égalité des chances entre les élèves du nord et ceux du sud du pays.

M.Ka

PÊCHE AU THON ROUGE

La flotte nationale renforcée avec deux navires de fabrication locale

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa, et le ministre des Transports, Saïd Sayoud, ont procédé, mardi au port d'Alger, au lancement officiel de la campagne de pêche au thon rouge pour l'année 2025 et à l'inauguration de deux nouveaux thoniers de fabrication locale qui y participeront au sein de la flotte nationale forte de 39 navires. Les deux navires de pêche hauturière inaugurés lors de cet évènement sont les plus grands au niveau national, avec une longueur de 42 mètres et un taux d'intégration locale de plus de 75 %, selon les explications fournies, selon l'APS. Le premier navire, baptisé Zmalet El Emir Abdelkader, a été construit par la société de construction et de maintenance navale CMR NAVAL, avec une largeur de 10 mètres et une capacité de charge totale de plus de 420 tonnes. Il est doté de moteurs d'une puissance de 2200 CV et d'un équipage composé de 25 marins de différents grades. Le second navire, baptisé "Chahid Abane Ramdane", a été construit par la société "ADAM Construction Bateaux", avec une largeur de 10 mètres, une capacité de charge totale de plus de 430 tonnes. Il est également doté de moteurs d'une puissance de 2800 CV. Dans une déclaration à la presse, M. Cherfa a souligné que les deux navires participeront à la campagne de pêche au thon, aux côtés de 37 autres thoniers, précisant que le quota de l'Algérie dans cette opération dépasse 2000 tonnes. Ces deux navires d'une longueur de 42 mètres et construits localement pour la première fois constituent un jalon essentiel dans le processus de renforcement des capacités de l'Algérie dans le domaine des moyens de transport maritime, notamment ceux destinés à la pêche en haute mer, a estimé le ministre. Pour sa part, le ministre des Transports s'est félicité de cette réalisation, évoquant un projet en cours d'étude pour la construction d'un autre navire d'une longueur de 52 mètres, assurant du soutien de son secteur à de telles initiatives qui reflètent l'ambition et la détermination de la jeunesse algérienne à augmenter le taux d'intégration locale dans les industries maritimes.

ÉNERGIE

« Vers un marché électrique méditerranéen interconnecté »

Le président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH) et vice-président de MEDREG, Rachid Nadil, a participé, mardi, à Antalya (Turquie), aux côtés de Mme Wassila Betata Atimène, présidente de la CREG (Commission de régulation de l'électricité et du gaz), à un workshop conjoint organisé par Med-TSO (Association des gestionnaires des réseaux de transport de l'électricité méditerranéens) et MEDREG (Association des pays de la Méditerranée régulateurs de l'énergie).

"Cet événement a rassemblé les principaux acteurs du secteur énergétique euro-méditerranéen, notamment la Commission européenne, la Ligue des États arabes, l'IRENA (Agence internationale pour les énergies renouvelables) et la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement), avec pour objectif de promouvoir un marché électrique méditerranéen interconnecté", indique l'ARH sur sa page officielle Facebook. Les échanges ont porté sur la gestion actuelle des interconnexions électriques existantes entre les pays méditerranéens et sur leur rôle clé dans l'intégration des énergies renouvelables dans la région. Les experts ont également discuté des évolutions réglementaires nécessaires pour améliorer l'efficacité et la fiabilité des interconnexions dans la région MENA (Moyen-Orient et Afrique du Nord), en favorisant un dialogue renforcé entre gestionnaires de réseaux et autorités de régulation. Parmi les initiatives évoquées figure le développement potentiel d'un code réseau méditerranéen visant à harmoniser les politiques et à renforcer la coopération régionale. La troisième session a porté une attention particulière au mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) de l'Union européenne, qui vise à aligner les efforts mondiaux de décarbonation avec les objectifs



climatiques européens. Cette session a permis de présenter la réglementation européenne, son impact sur le commerce régional de l'électricité, ainsi que des études de cas illustrant les applications et implications du CBAM dans les régions voisines. "Cet atelier marque une étape essentielle vers la construction d'un système électrique méditerranéen plus intégré, résilient et durable, au service de la transition énergétique euro-méditerranéenne", précise l'ARH. Notons que MEDREG vise à établir les conditions de la création d'une future communauté méditerranéenne de l'énergie. Son objectif est d'assurer des conditions de concurrence

équitables à tous les acteurs méditerranéens de l'énergie en encourageant et en facilitant la mise en place d'un cadre juridique et réglementaire solide. S'appuyant sur des organismes de régulation indépendants et objectifs, les marchés de l'énergie sont plus à même d'attirer les investissements, de garantir l'utilisation efficace du système et des investissements, et d'encourager des pratiques équitables envers les consommateurs. Les régulateurs méditerranéens de l'énergie collaborent pour stimuler l'intégration régionale et les échanges d'énergie entre les pays méditerranéens. MEDREG accompagne ses membres dans leurs

réformes réglementaires par le biais d'activités sur mesure, soutenant le développement de cadres juridiques et réglementaires nationaux solides. Les réformes réglementaires stimulent la coopération régionale, aidant les régulateurs énergétiques méditerranéens à adopter des pratiques réglementaires convergentes qui se traduisent par une plus grande compatibilité des marchés de l'énergie. À long terme, cette culture réglementaire commune émergente contribuera à l'intégration progressive des marchés dans la région euro-méditerranéenne.

Inès B.

CRÉATION D'UNE COMPAGNIE NATIONALE AÉRIENNE DE TRANSPORT DOMESTIQUE

Les préparatifs se poursuivent

Le ministre des Transports, Saïd Sayoud, a coprésidé, mardi à Alger, avec le ministre d'État, ministre de l'Énergie, des Mines et des Énergies renouvelables, Mohamed Arkab, une réunion de coordination consacrée à l'examen du projet de création d'une compagnie nationale spécialisée dans le transport aérien domestique des voyageurs, en application des ins-

tructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, selon un communiqué du ministère des Transports. Cette rencontre a permis de "discuter des modalités pratiques de transfert des biens et des ressources humaines de la compagnie Tassili Airlines au profit de la nouvelle compagnie qui sera créée, dans le but de garantir un démarrage réussi

de ce projet stratégique", précise la même source. À cette occasion, il a été décidé de "mettre en place un groupe de travail conjoint réunissant des représentants des secteurs concernés, chargé d'entamer sans délai l'exécution de l'opération de transfert des avions appartenant à Tassili Airlines et des ressources humaines au profit de la nouvelle compagnie".

Cette réunion a connu la participation de représentants du groupe Sonatrach, du directeur général par intérim de Tassili Airlines, du PDG d'Air Algérie, du DG de l'Agence nationale de l'aviation civile (ANAC), du DG de l'entreprise nationale de la navigation aérienne (ENNA), ainsi que des représentants du ministère de la Défense nationale et des cadres des minis-

tères des Transports et de l'Énergie. "Ce projet stratégique vise à renforcer la complémentarité géographique à travers le territoire national en renforçant la connectivité aérienne entre les différentes wilayas du pays, contribuant ainsi à soutenir le développement socio-économique", affirme le ministère.

COMMERCE INTÉRIEUR

Réunion d'évaluation sur l'état d'avancement des projets du secteur

Le ministre du Commerce intérieur et de la régulation du marché national, Tayeb Zitouni, a présidé, mardi au siège du ministère, une réunion d'évaluation consacrée au suivi de l'état d'avancement des projets du secteur, indique un communiqué du ministère. Lors de cette réunion, le ministre a souligné "la nécessité de respecter les délais fixés pour la réalisation des projets enregistrés, notamment la réalisation des nouvelles structures et la numérisation du secteur", insistant sur "l'importance du

suivi régulier de ces projets afin d'assurer leur mise en œuvre dans les délais impartis". La rencontre a également été l'occasion d'évoquer la situation des sièges administratifs et des structures relevant du secteur, ainsi que la prise en charge des préoccupations des travailleurs. Dans ce cadre, le ministre a appelé à "l'élaboration d'un rapport détaillé sur ces sièges et équipements, afin d'améliorer les conditions de travail des employés et de fournir de meilleurs services aux opérateurs

économiques". Dans le même contexte, le ministre a instruit d'entamer l'examen du régime indemnitaire des cadres et personnels du secteur ainsi que des conventions collectives des organismes y relevant, précise le communiqué. Il a également mis l'accent sur l'importance d'une coordination efficace entre les directions centrales et de wilaya pour garantir la disposition du secteur, étant parmi les secteurs vitaux liés à la vie quotidienne des citoyens.

BANQUES

Le CPA réalise un bénéfice de plus de 41 934 millions DA

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) vient de rendre public son bilan de l'état financier de l'exercice 2024. La banque clôture l'exercice 2024 avec un produit net bancaire (PNB) de l'ordre de 74 418 millions DA, représentant 99 % de l'objectif fixé, selon le bilan. Son volume est en hausse de 10 % (soit 6 741 millions DA) par rapport à l'exercice écoulé (67 676 millions DA).

Cette hausse du PNB trouve son explication principale dans l'impact positif de la position de change (gain de change) affichée à fin 2024 (cette dernière était déficitaire au 31/12/2023), dans la dynamique commerciale en direction du marché financier, qui continue de maintenir un rythme de croissance soutenue (+10 %), dans le repli de 28 % des frais financiers sur le refinancement et dans l'accroissement du volume des prestations de services offerts à la clientèle se traduisant par une hausse annuelle des commissions de 22 %. Cependant, d'autres lignes de métiers ont enregistré des baisses. Il s'agit en l'occurrence de l'activité « distribution de crédit » qui s'est soldée par des revenus en diminution de 12 % par rapport à l'exercice précédent. Au 31 décembre 2024, l'accroissement de la marge bancaire est tiré essentiellement de l'impact positif de la position de change qui s'est soldée par un gain de change, de la progression positive de la marge découlant de l'intervention de la banque sur le marché financier (10 %), du redressement de 31 % de la marge négative induite sur le marché monétaire, de l'amélioration de la marge sur les commissions de 22 %. En termes de résultats, la banque clôture l'exercice 2024 avec un bénéfice net après impôt de plus de 41 934 millions DA, en progression de 3 918 millions DA par rapport à l'exercice précédent (38 016 millions DA) (soit +10 %). Ce niveau de résultat reste très appréciable dans la mesure où il intervient dans un contexte



caractérisé par la hausse des charges de fonctionnement (+19 %), découlant essentiellement de l'augmentation des frais du personnel (+2 651 millions DA) et de la rubrique charges exceptionnelles (+4 630 millions DA), et de la constatation, par mesure de prudence, d'une dotation additionnelle de provisions de l'ordre de 22 916 millions DA, servant à couvrir, de manière prudente, la dégradation du risque porté sur certaines créances commerciales. À fin 2024, la marge nette d'intermédiation du CPA s'établit à hauteur de 0,84 %. Son niveau est en baisse de 2,62 points de pourcentage par rapport à l'exercice 2023 (3,44 %), due pour l'essentiel à la hausse du coût du risque crédit, qui est passé de (-) 0,03 % en 2023 à près de 1,97 % à fin 2024, imputée principalement à la charge nette de provisionnement liée au risque crédit bilan, qui

a progressé sur l'année, passant de (-) 220 millions DA en 2023 à près de 9 938 millions DA au 31/12/2024. Quant au coût des ressources, il a clôturé l'exercice 2024 en baisse, passant de 1,80 % en 2023 à 1,73 % en 2024. Cette situation s'explique par l'amélioration de la trésorerie de la banque, l'absence du recours à l'emprunt sur le marché monétaire et interbancaire et la maîtrise des frais financiers liés aux ressources rémunérées. De plus, la Banque a renforcé sa solidité financière en 2024. Ainsi, le taux de rentabilité financière (ROE) s'est établi à 13,94 % en 2024 contre 12,94 % en 2023, imputée principalement à la hausse de 10 % du résultat net. Ce niveau de rentabilité intervient dans un contexte de progression de 3 % du niveau des fonds propres comptables. De même, le rendement des actifs (ROA) s'inscrit sur une

tendance haussière, s'établissant à 1,30 % contre 1,14 % en 2023. Le résultat bénéficiaire dégagé au terme de l'exercice sous revue permet de consolider davantage la base de fonds propres comptables de la banque. Leur niveau (avant distribution de dividendes) s'établit à plus de 342 839 millions DA au 31 décembre 2024, en augmentation de 3 % par rapport à fin 2023 (331 795 millions DA). L'accroissement des capitaux propres entre les deux exercices provient principalement du résultat bénéficiaire de l'exercice 2024 (241 934 millions DA), diminué des dividendes versés au Trésor public au titre de l'exercice 2023 (25 000 millions DA). Le niveau de fonds propres assure à la banque un renforcement de sa structure financière qui lui permet de disposer d'un coussin de sécurité pour amortir d'éventuels chocs externes. Aussi, le ratio de solvabilité s'établit au 31 décembre 2024 à hauteur de 21,63 % contre 19,55 % constaté à fin 2023. Ce ratio reste au-dessus de la norme requise par ledit règlement (soit 9,5 % au minimum). Quant au cash-flow dégagé par les activités, il s'élève, au 31 décembre 2024, à près de 46 983 millions DA (42 349 millions DA en 2023), permettant ainsi à la banque de renforcer sa capacité d'autofinancement. Notons que le Crédit populaire d'Algérie (CPA) tiendra son assemblée générale ordinaire le lundi 23 juin 2025 à 9 h 30 à Alger pour l'approbation des comptes sociaux de l'exercice 2024 et l'affectation du résultat de l'exercice 2024. Inès B.

Visite d'une délégation belge à la raffinerie de sucre Tafadis

La raffinerie de sucre Tafadis, propriété du groupe Madar Holding, a reçu la visite d'une délégation belge de haut niveau suite à l'inauguration officielle du projet par le ministre de l'Industrie. Cette visite s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération économique entre l'Algérie et la Belgique. "Ce projet industriel a été réalisé par l'entreprise belge De Smet Engineers and Contractors (DSEC), qui a conçu l'usine, fourni ses équipements et supervisé sa mise en œuvre, témoignant de la solidité du partenariat technologique et industriel entre les deux parties", indique Madar Holding sur sa page officielle Facebook. La délégation comprenait Theodora Gentzes, présidente du comité de direction du ministère belge des Affaires étrangères, et Son Excellence l'ambassadeur Jean-Jacques Kiria. Ils ont pu découvrir de près l'expertise de DSEC et son application concrète à travers ce projet stratégique. À l'issue de la visite, un échange constructif a eu lieu sur le climat des affaires en Algérie et les moyens de développer les relations algéro-belges, notamment en matière d'investissement, de commerce et d'échange d'expertise technique. Les organisateurs ont apprécié les contributions des différentes parties prenantes qui ont contribué au succès de la visite, notamment les représentants de Madar Holding, CREA, CAPC, CACI et CABA, pour leurs précieux commentaires et leurs interactions franches. L'usine dispose d'une capacité de production de 2 000 tonnes par jour de différentes variétés de sucre raffiné : 1 300 tonnes de sucre blanc, 200 tonnes de sucre brun et 450 tonnes de sucre liquide. Équipée des dernières technologies de raffinage, l'usine a été inaugurée le 15 mars dernier en passant officiellement à la production. Ce projet permettra la création de 1 200 emplois, dont 500 directs et 700 indirects. Dans une seconde phase, le groupe Madar ambitionne d'élargir ce projet en construisant une usine similaire de production de sucre à partir de la betterave sucrière dans la wilaya de Ouargla, avec une mise en service prévue d'ici trois ans. Cette usine contribuera au développement économique et à la sécurité alimentaire, en application des directives du Président de la République concernant la relance des unités industrielles récupérées dans le cadre des biens confisqués par des décisions judiciaires définitives.

I.B.

EN RESSOURCES INTÉRIEURES

L'Afrique peut mobiliser 1 430 mds USD/an

L'Afrique dispose de ressources intérieures pouvant lui permettre de mobiliser 1.430 milliards de dollars (mds USD) par an pour accélérer sa croissance et construire des économies plus résilientes, ont souligné à Abidjan (Côte d'Ivoire) des experts de la Banque africaine de développement (BAD), selon l'APS. Dans un rapport portant sur les performances et les perspectives macroéconomiques de l'Afrique, présenté à l'occasion des Assemblées annuelles de la BAD, organisées du 26 au 30 mai courant, ces experts ont mis en avant les capacités dont disposent les pays africains pour atteindre les objectifs de développement durable (ODD) et construire des économies solides. "Des politiques adéquates et bien ordonnées pourraient aider l'Afrique à mobiliser 1.430 mds USD de ressources intérieures supplémentaires par an, provenant de sources de recettes fiscales et non fiscales, et d'une réduction des fuites de capitaux à l'étranger", ont relevé des économistes de la BAD dans cette étude élaborée sous forme à la fois de diagnostic du système fiscal et financier des pays africains et de feuille de route au profit des responsables africains en charge des questions financières. Ce montant mobilisable est supérieur au défi-

cit de financement annuel auquel est confrontée l'Afrique et estimé à 1 300 mds USD, ont soutenu les experts de la BAD, assurant que cette mobilisation financière requiert des réformes "importantes" qui devront permettre d'exploiter les vastes ressources du continent, en améliorant notamment l'application des réglementations existantes et en renforçant l'efficacité de l'administration fiscale grâce à la technologie numérique. Il est préconisé également d'élargir la base de revenus, de réduire les fuites de ressources, de formaliser le secteur informel dynamique, d'approfondir les marchés financiers nationaux, d'améliorer l'efficacité des dépenses publiques et de donner à la diaspora la possibilité d'exploiter son pouvoir de transformation. De plus, l'Afrique est appelée aussi à réduire les flux financiers illicites et à s'attaquer au transfert international des bénéfices, ce qui va permettre de conserver ces capitaux pour combler le déficit de financement. Pour s'attaquer aux fuites de ressources financières, les experts de la BAD ont insisté sur l'importance des investissements dans les systèmes d'information et des données et dans les dispositifs de suivi du contrôle et d'évaluation des sorties de devises, afin d'améliorer la

transparence et la redevabilité envers les États africains. La mobilisation en faveur de la préservation des ressources financières africaines est "impérative", selon le document de la BAD, en raison de la baisse des flux d'aides publiques au développement vers l'Afrique. Ces flux ont diminué de manière constante entre 2021 et 2023 et cette tendance devrait se poursuivre, malgré l'importance du soutien international dans le financement du développement du continent, ont tenu à souligner les auteurs de cette étude. En termes de capacités et de potentiel, le rapport de la BAD a mis en avant la grande diversité de ressources dont dispose le continent et qui offrent les conditions nécessaires à une transformation "rapide" du continent : L'Afrique abrite 30 % des réserves minérales totales du monde, plus de 65 % des terres arables non cultivées, plus de 624 millions d'hectares de forêts et certains des plus longs fleuves du monde. La jeunesse de sa population est l'un de ses principaux atouts : plus de 60 % de sa population est âgée de moins de 25 ans et, selon les projections, le continent pourrait abriter un quart de la population mondiale en 2050, a-t-on encore relevé dans le rapport.

CHLEF

L'Université « Hassiba Ben Bouali » signe un accord de coopération avec des entreprises économiques

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a supervisé, mardi, 27 mai, à Chlef, une cérémonie de signature de neuf (9) accords de partenariat et de coopération entre l'université "Hassiba Ben Bouali" et nombre d'entreprises et d'opérateurs économiques.

Lors de cette cérémonie de signature, abritée au pôle universitaire de Hassania, dans le cadre d'une visite de travail à Chlef, M. Baddari a réaffirmé le "rôle de l'université dans le renforcement du développement économique et de l'innovation, et dans l'accompagnement et la concrétisation des projets des étudiants". "L'université de Chlef est devenue un acteur clé dans la création de la richesse, l'innovation et la génération d'emplois, notamment à travers l'accueil des idées des étudiants au Centre de développement de l'entrepreneuriat et de l'incubateur d'entreprises, et leur concrétisation sous forme de micro-entreprises ou de startups assurant des services à l'économie et au marché local", a-t-il ajouté. Ces accords ont été signés entre l'université "Hassiba Ben Bouali" de Chlef et plusieurs organismes et opérateurs économiques, notamment les directions du tourisme et de l'artisanat, les services



agricoles, l'entreprise des ciments et dérivés de Chlef, ainsi qu'un nombre d'opérateurs économiques privés. Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique est arrivé dans la matinée

à Chlef pour une visite de travail et d'inspection des infrastructures de son secteur dans la wilaya. Il a d'abord écouté un exposé sur l'état des lieux du secteur, avant de se rendre au pôle universitaire d'Oued Farès, au Nord de

Chlef, où il a visité le Centre de développement de l'entrepreneuriat, l'incubateur d'entreprises et une exposition de projets innovants des étudiants, puis le pôle universitaire de Hassania, dans la commune de Chlef.

PROJET DE DÉDOUBLEMENT DE LA VOIE FERRÉE BEJAIA-BÉNI MANSOUR

Les travaux avancent au ralenti

Le projet de dédoublement de la voie ferrée Bejaia-Béni Mansour, lancé pour moderniser et renforcer le réseau ferroviaire, avance au ralenti. Le projet de modernisation et de dédoublement de la voie ferrée Bejaia-Béni Mansour, sur 87 km, a été lundi passé au centre d'une réunion des autorités locales dans le cadre du suivi des projets structurants, en présence des représentants de l'ANESRIF et de Cosider, entreprise réalisatrice, avec comme ordre du jour son état d'avancement et, en particulier, la libération des assiettes de terrain situé dans l'emprise de la voie. Si Cosider a été appelée à renforcer son chantier en moyens humains et matériels pour relever le rythme des travaux, il faut savoir que l'un des obstacles majeurs est la question de l'expropriation, sachant que l'indemnisation des propriétaires des terrains concernés est encore loin d'être achevée notamment dans certaines communes, en raison d'un désaccord sur le montant de l'indemnisation jugée insatisfaisante par les concernés. La consistance du projet est assez importante, sachant qu'outre la pose de la voie, il est question de réaliser 13 nouvelles gares, le réaménagement de la gare centrale de Bejaia pour accueillir un atelier d'entretien des locomotives, ainsi que le creusement de deux tunnels l'un de 668 ml dans la commune de Semaoun et l'autre de 907 ml à Sidi Aich. La modernisation et le dédoublement de la voie est cruciale pour l'exportation à travers le port de Bejaia du minerai de zinc qui sera extrait de la mine d'Amizour dont la mise en exploitation est prévue pour le second semestre de l'an prochain. L'importance de ce projet, qui traîne plusieurs années de retard, réside également dans le renforcement de la mobilité des voyageurs, grâce à des trains circulant à 160 km/heure.

APS

Nouvel arrivage de moutons importés d'Espagne au port de Ténès

Une nouvelle cargaison de plus de 12.000 moutons importés d'Espagne a été réceptionnée, hier au port de Ténès, au nord de la wilaya de Chlef, dans le cadre du programme d'importation des moutons en prévision de la fête de l'Aïd El-Adha. Le navire "El Farouk" en provenance d'Espagne transportant 12.100 moutons a accosté ce matin, pour la 5e fois, depuis le début de l'opération d'importation des moutons d'Espagne, au port de Ténès. Après l'inspection et le contrôle sanitaire, les services vétérinaires ont procédé au transfert

du bétail importé aux centres de la mise en quarantaine, avant de les mettre en vente ensuite au niveau des points de vente prévus par les services de la wilaya. Les services agricoles ont indiqué à cet effet, que toutes les mesures nécessaires ont été prises quant à la mobilisation des moyens humains et matériels pour le contrôle du bétail au niveau du port, des zones de mise en quarantaine et des points de vente. Concernant le 4e quota accordé à la wilaya de Chlef estimé à 2.000 têtes dont la mise en vente démarre ce

mercredi au niveau des 12 points de vente répartis à travers la wilaya, le directeur des services agricoles, Mehdi Kouadria, a affirmé que "l'opération se déroule dans de bonnes conditions d'organisation", ajoutant que Chlef a bénéficié de 3 quotas de 2.084, 1.600 et de 3.600 têtes de moutons qui ont été vendus. Le même responsable a souligné que plus de 49.000 têtes de moutons ont été réceptionnées au port de Ténès, et ont été destinées au marché de Chlef et de plusieurs autres wilayas.

PUBLICITÉ



www.opgi.bouira.dz

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BOUIRA

Numéro d'Identification Fiscale (NIF) : 0993 1001 020 66 46
Avis d'attribution provisoire de marché des travaux

Conformément aux dispositions des articles 46 et 56 de la loi N° 23-12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux dispositions des articles 52, 65 et 82 décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA, sis à la cité 1100 logements à BOUIRA – Wilaya de BOUIRA, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 020/ 2025 publié dans les quotidiens nationaux **الغد الجزائري** et **L'Expressen** date du **12.05.2025**, relatif à la réalisation de projet de logements publics locatifs, qu'après évaluation des offres le marché est attribué provisoirement à :

Opération	Entreprise et Numéro d'Identification Fiscale (NIF)	Note technique	Lot	Montant de l'offre (DA en TTC)	Montant de l'offre après vérification (DA en TTC)	Délais	Observations
Projet : 24 / 194 / 2000 logements publics locatifs à SOUR EL GHOZLANE	ETB TCE DEGHICHE Sofiane Numéro d'Identification Fiscale 175161702781129	22.00 points	TCE y compris VRD	Montant Total 79 230 205.91 DA • Partie logements 70 607 058.95DA • Partie VRD 8 623 146.96DA	Montant Total 79 687 151.35 DA • Partie logements 70 607 058.95DA • Partie VRD 9 080 092.40DA	10 Mois	Offre moins disante

Les autres soumissionnaires, sont invités s'ils le souhaitent, à se rapprocher des Services de l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BOUIRA sis à la cité des 1100 logements à BOUIRA – Wilaya de BOUIRA dans un délai de trois (03) jours, à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission sectorielle des marchés publics du Ministère de l'Habitat de l'Urbanisme et de la Ville est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la parution du présent avis dans le BOMOP ou dans l'un des quotidiens nationaux.

L'EXPRESS DU 29/05/2025

ANEP : N° 2516018293

DÉTECTÉ EN ASIE ET DANS PLUSIEURS PAYS EUROPÉENS

Un nouveau variant du Covid-19 placé sous surveillance par l'OMS

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a placé sous surveillance un nouveau variant du covid, le NB.1.8.1, à l'origine d'un rebond épidémique. Ce variant serait en forte augmentation en Chine et quelques cas ont été recensés en Europe.

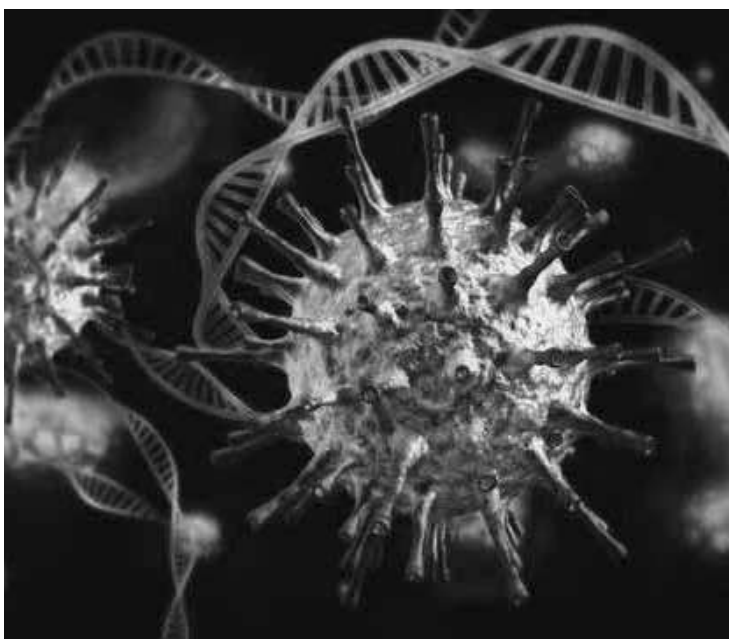
Après s'être développé en Chine, un nouveau variant du Covid-19, le NB.1.8.1, est présent dans plusieurs pays européens notamment en Allemagne, en Suède, en Irlande, aux Pays-Bas, en France et en Espagne.

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a classé le variant du SARS-CoV-2, NB.1.8.1 sous surveillance vendredi 23 mai. Nouveau venu, le premier échantillon a été prélevé le 22 janvier 2025, selon le communiqué de l'organisation sanitaire. Un communiqué de l'OMS du 23 mai précise que la prévalence du NB.1.8.1 augmente à l'échelle mondiale. Compte tenu des données disponibles, le risque supplémentaire pour la santé publique posé par le variant NB.1.8.1 est jugé faible à l'échelle mondiale, estime l'Organisation.

Malgré une augmentation des cas et des hospitalisations

dans certains pays où le variant NB.1.8.1 est répandu, les données actuelles n'indiquent pas que ce variant entraîne une forme plus grave de la maladie que les autres variants en circulation, poursuit l'agence onusienne ajoutant que les vaccins contre le covid utilisés actuellement devraient rester efficaces contre les formes symptomatiques et graves.

Ce nouveau variant circulerait activement en Asie, notamment au Vietnam et particulièrement en Chine. Les autorités de Hong Kong ont indiqué dans un communiqué publié le 15 mai, que les principaux indicateurs de surveillance du Covid-19 atteignaient leur plus haut niveau depuis un an. Elles appellent la population à renforcer les mesures d'hygiène et de protection individuelles, notamment en se faisant vacciner contre le Covid-19 dès que possible. Aux États-Unis, plusieurs cas ont été



enregistrés chez des voyageurs provenant de plusieurs pays, dont des pays européens : la France, les Pays-Bas et l'Espagne notamment. Les tests ont été effectués entre le 22 avril et le 12 mai, rapporte la

chaîne américaine CBS le 23 mai. Le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC) a confirmé que, pour l'heure, le variant n'a pas été placé sous surveillance. L'organisation préci-

se toutefois que les mutations observées sur ce nouveau variant pourraient accroître sa transmissibilité. Les mutations de ce nouveau virus pourraient réduire l'efficacité des anticorps et favoriser l'évasion immunitaire mais des études seront nécessaires pour le confirmer. Selon les experts, « comme pour d'autres variants, cette nouvelle souche du Covid-19 affecte les voies respiratoires et parfois les bronches et les poumons. Il est aussi associé à des signes généraux (fièvre, fatigue, douleurs musculaires, maux de tête) ainsi que des signes digestifs parfois (diarrhées, vomissements). Comme toujours le cas avec le Covid, c'est surtout une maladie inquiétante pour les personnes vulnérables, c'est-à-dire immunodéprimées par leur maladie, leur traitement ou leur âge », précisent les experts.

A.B

CAMBODGE

Quatrième décès de la grippe aviaire cette année

Le Cambodge a enregistré un quatrième décès lié à la grippe aviaire en 2025, soit deux fois plus que l'an dernier, après la mort, mardi, d'un enfant de onze ans, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires. La victime, originaire de la province de Kampong Speu (ouest), souffrait de "fièvre, de toux et avait des difficultés à respirer" au moment de son hospitalisation, a décrit le ministère de la Santé. Des tests réalisés par l'Institut Pasteur ont confirmé qu'il était positif au virus H5N1, responsable de la grippe aviaire A, selon le communiqué. En février et en mars, le virus a tué des enfants âgés de deux et trois ans. Un homme de 28 ans, qui élevait des volailles chez lui, a trouvé la mort en janvier. Le virus H5N1 se transmet généralement après un contact avec des oiseaux infectés, vivants ou morts, ou dans des environnements à risques, comme des élevages ou des marchés d'animaux. Entre 2003 et 2024, 43 personnes sont mortes de la grippe aviaire au Cambodge, où l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a remarqué une récurrence sporadique de cas, après une période sans contaminations détectées entre 2014 et 2022. Le virus a tué quatre personnes en 2023, puis deux l'an dernier, selon l'OMS. Au Cambodge, où les familles élèvent souvent des volailles dans leur arrière-cour, la perception des risques liées à la grippe aviaire par la population reste faible, de même que les connaissances sur les mesures de protection, a relevé l'OMS l'an dernier. L'OMS considère que le virus ne semble pas se transmettre facilement à l'humain, ni se propager d'une personne à une autre.

COVID 19

Les Etats-Unis ne recommandent plus la vaccination aux enfants

Les Etats-Unis ont restreint les conditions d'accès aux vaccins contre le Covid-19 et ne les recommandent plus aux enfants ni aux femmes enceintes, a fait savoir mardi le ministre de la Santé, Robert Kennedy Jr, qui dit prendre une décision de "bon sens". "Je suis très heureux d'annoncer qu'à partir d'aujourd'hui, le vaccin contre le Covid pour les enfants et les femmes enceintes en bonne santé a été retiré du calendrier des vaccinations recommandées par les CDC (Centres de contrôle et de prévention des maladies)", a déclaré le vaccinoseptique dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux. Cette annonce fait suite à celle de l'Agence américaine du

médicament (FDA) la semaine dernière. Des responsables avaient fait savoir que l'agence ne recommanderait la vaccination contre le Covid-19 qu'aux personnes âgées de 65 ans et plus, ou à celles âgées entre 6 mois et 64 ans qui présentent au moins un facteur de risque de développer une forme grave de la maladie. Ce changement doit permettre d'aligner les directives américaines avec celles d'autres grands pays développés, dont ceux de l'Union européenne, ont justifié ces hauts responsables. Des responsables de la FDA ont annoncé la semaine dernière que les Etats-Unis allaient demander aux laboratoires pharmaceutiques de mener des essais cliniques sur les bénéfices

des vaccins pour les personnes en bonne santé de moins de 65 ans. L'objectif sera de déterminer, selon eux, les bénéfices et les risques de la vaccination annuelle contre le Covid-19 chez les personnes n'étant pas à risque. Paul Offit, pédiatre américain et spécialiste des vaccins, a averti que ce changement pourrait restreindre l'accès aux vaccins de rappel pour les personnes qui en ont encore besoin, en particulier dans le cadre du système de santé privé des Etats-Unis, où les assureurs peuvent refuser de les couvrir. Les Etats-Unis ont été le pays à payer le plus lourd tribut lors de la pandémie de Covid-19, avec 1,2 million de morts selon l'OMS.

Des chercheurs mettent au point des lentilles pour voir dans l'infrarouge

L'utilisation de nanoparticules spéciales a permis à des chercheurs de mettre au point des lentilles de contact pour voir dans l'infrarouge, dans une gamme de fréquence invisible pour l'œil humain. Une invention digne d'une œuvre de science-fiction. Ces chercheurs ont mis au point des lentilles de contact conférant la vision infrarouge à ceux qui les portent. "Ces dispositifs fonctionnent même quand on a les yeux fermés", précise la revue Nature. Ces lentilles, décrites dans la revue Cell le 22 mai, ont été conçues grâce à des nanoparticules qui convertissent les longueurs d'onde d'une gamme de fréquence allant de 800 à 1 600 nanomètres – appartenant au domaine du proche infrarouge – en des longueurs d'onde plus courtes, visibles pour l'œil humain. Elles permettent donc de voir comme

certain animaux, dans une gamme de fréquence habituellement invisible pour nous. Il existe déjà des lunettes de vision dite "thermique" qui permettent de voir dans l'infrarouge, mais elles sont relativement encombrantes et nécessitent une source d'alimentation pour fonctionner. Si elles sont nettement plus commodées, ces nouvelles lentilles – dont la fabrication coûterait l'équivalent de 175 euros, selon les chercheurs – ne permettent pour le moment de voir que des signaux infrarouges relativement intenses. Ce qui fait dire à Glen Jeffery, neuroscientifique à l'University College London, qui n'a pas participé à ces travaux, interrogé par Nature : "Je vois quantité d'applications qui seraient fondamentalement plus simples avec des lunettes [classiques] à infrarouge." Mais les

auteurs de l'étude estiment que leur innovation peut encore être améliorée et imaginent des usages variés. "Ceux qui porteront ces lentilles seront capables de lire des marques anticontrefaçon qui émettent dans l'infrarouge, mais sont par ailleurs invisibles pour l'œil humain", explique par exemple Yuqian Ma, spécialiste des neurosciences à l'université des sciences et technologies de Chine et premier auteur de l'étude. Pour Xiaomin Li, chimiste à l'université Fudan de Shanghai, qui n'a pas participé aux travaux, ces lentilles pourraient par exemple être portées par des médecins pratiquant la chirurgie guidée par fluorescence dans le proche infrarouge, afin de détecter directement et d'enlever des lésions cancéreuses "sans utiliser le matériel traditionnel, très volumineux".

SELON L'ONU

Un réchauffement toujours inédit pour les cinq prochaines années

La planète devrait donc rester à des niveaux historiques de réchauffement après les deux années les plus chaudes jamais mesurées (2023 et 2024), et même la décennie la plus chaude.

Le réchauffement moyen de la planète devrait dépasser de plus de 1,5 C les niveaux préindustriels sur la période 2025-2029, a prédit mercredi avec une certitude de 70% l'Organisation météorologique mondiale (OMM), une agence de l'ONU. La planète devrait donc rester à des niveaux historiques de réchauffement après les deux années les plus chaudes jamais mesurées (2023 et 2024), et même la décennie la plus chaude, conclut le Service météorologique du Royaume-Uni (Met Office) à partir des prévisions de dix centres internationaux, dans un rapport publié par l'OMM. "Nous venons de vivre les dix années les plus chaudes jamais enregistrées. Malheureusement, ce rapport de l'OMM ne laisse entrevoir aucun répit", a résumé la secrétaire générale adjointe de l'OMM, Ko Barrett. Le réchauffement de 1,5 C est calculé par rapport à la période 1850-1900, avant que l'humanité ne se mette à brûler industriellement charbon, pétrole et gaz, dont la combustion émet du dioxyde de carbone, le gaz à effet de serre largement responsable du changement climatique. C'est l'objectif le plus optimiste que les pays du monde ont inscrit en 2015 dans l'accord de Paris, mais que de plus en plus de



climatologues jugent désormais impossible à tenir. Car les émissions de CO2 n'ont toujours pas commencé à baisser mondialement, elles augmentent même encore. "Cela est tout à fait conforme au fait que nous soyons proches de dépasser 1,5 C sur le long terme à la fin des années 2020 ou au début des années 2030", a commenté le climatologue Peter Thorne, de l'université de Maynooth en Irlande. Pour lisser les variations naturelles du climat, plusieurs méthodes évaluent le réchauffement de long terme, a expliqué Christopher Hewitt, directeur des

services climatologiques à l'OMM. Une approche combine les observations des 10 années passées avec des projections pour les 10 prochaines années, en prenant l'estimation centrale. Ce qui donne un réchauffement actuel moyen, sur la période 2015-2034, de 1,44 C. "Il n'y a pas de consensus", prévient toutefois M. Hewitt. Mais l'estimation est du même ordre de grandeur que celle de l'observatoire européen Copernicus (1,39 C). Bien que cela soit "exceptionnellement improbable" selon l'OMM, il existe désormais une probabilité non nulle (1%) qu'au moins une des cinq

prochaines années dépasse 2 C de réchauffement. Chaque fraction de degré de réchauffement supplémentaire peut intensifier vagues de chaleur, précipitations extrêmes, sécheresses, fonte des calottes glaciaires, de la banquise et des glaciers... Le climat de 2025 ne fournit aucun répit. La semaine dernière, la Chine a enregistré plus de 40 C dans certaines zones, les Emirats arabes unis près de 52 C, et le Pakistan a été traversé par des vents meurtriers, après une vague de chaleur intense. Le réchauffement de l'Arctique devrait continuer à dépasser la moyenne mondiale au cours des cinq prochaines années, prédit aussi l'OMM. La concentration des glaces de mer devrait diminuer dans les mers de Barents, de Béring et d'Okhotsk, tandis que l'Asie du Sud devrait continuer à recevoir davantage de précipitations que la normale. Des conditions plus humides sont attendues au Sahel, dans le nord de l'Europe, en Alaska et dans le nord de la Sibérie, ainsi que des conditions plus sèches dans le bassin de l'Amazone.

NIGERIA

Les inondations ont fait 1.231 morts et plus de 1,2 million de déplacés

Au moins 1.231 personnes ont trouvé la mort et plus de 1,2 million d'autres ont été déplacées en raison des fortes précipitations qui ont ravagé de nombreuses zones du Nigeria en 2024, a rapporté mardi l'Agence nationale de gestion des catastrophes (NEMA). A l'occasion d'une campagne nationale de sensibilisation pour la préparation face aux catastrophes naturelles dans l'Etat d'Imo dans le sud-est du pays, la directrice générale de la NEMA, Zubaida Umar, a déclaré aux journalistes que beaucoup de choses étaient faites pour atténuer l'impact des inondations cette année. "Nous avons entrepris différentes activités pour éviter l'impact anticipé des catastrophes, avec pour intention de rappeler aux parties prenantes leurs responsabilités dans la gestion des inondations", a déclaré Mme Umar, soulignant qu'au moins 16.469 personnes avaient été blessées lors des inondations l'année dernière. Les catastrophes ont affecté plus de 5,2 millions de personnes, et plus de 1,4 millions d'exploitations agricoles ont été détruites, a-t-elle précisé. Au moins 34 des 36 Etats qui composent le Nigeria ont connu des inondations en 2024.

PAKISTAN

Dix morts dans de nouvelles tempêtes violentes

Au moins dix personnes sont mortes mardi dans de violentes tempêtes au Pakistan, trois jours après un précédent épisode également meurtrier, rapportent mercredi les services d'urgence du pays. Cinq personnes ont été tuées quand des pluies torrentielles se sont abattues sur deux villages du Cachemire pakistanais, faisant s'écrouler leurs habitations. Les autorités locales font également état d'un disparu. Plus au sud, des tempêtes et des fortes pluies ont fait trois morts et 15 blessés dans la province montagneuse du Khyber-Pakhtunkhwa, frontalière de l'Afghanistan, et deux personnes ont été tuées et 18 autres blessées dans le Pendjab, à l'autre extrémité du pays, dans l'Est frontalier de l'Inde. Samedi, 14 personnes avaient été tuées et plus de 100 autres blessées, la plupart dans l'effondrement de maisons et certaines fauchées par des panneaux solaires emportés par le vent ou frappées par la foudre. Les autorités appellent les habitants à rester en alerte jusqu'à samedi, disant redouter de nouveaux épisodes de tempêtes et de précipitations soudaines.

CHINE

Une première sonde lunaire se place sur une orbite complexe

Le satellite chinois Tiandu-1 est devenu la première sonde à se placer sur une orbite résonante spéciale Terre-Lune, ont annoncé mardi des scientifiques. L'engin spatial a réussi une manœuvre orbitale le 22 mai, se plaçant après une semaine de tests sur ce que les scienti-

fiques appellent une "orbite résonnante Terre-Lune 3:1", selon l'agence Chine Nouvelle. Cette orbite complexe en forme de pétale permet à Tiandu-1 d'effectuer trois circuits autour de la Terre pour chaque orbite de la Lune, créant ainsi un schéma de déplacement régulier

entre les deux corps célestes. Selon le laboratoire d'exploration de l'espace lointain, cité par Chine Nouvelle, cette trajectoire présente des propriétés mécaniques particulières dont le maintien nécessite une énergie relativement faible.

ETATS-UNIS

Nouvelle explosion du vaisseau de Starship lors d'un vol d'essai mouvementé

La mégafusée Starship, que l'entreprise SpaceX du multimilliardaire Elon Musk développe pour aller sur Mars, est parvenue mardi à aller dans l'espace, mais a connu un nou-

veau vol d'essai mouvementé, son vaisseau ayant explosé avant sa redescende prévue sur Terre. Cette fusée, qui fait la taille d'un immeuble d'environ 40 étages et est la

plus puissante jamais conçue, s'était envolée dans un colossal nuage de fumée du Texas peu après 23H35 GMT. Lors de deux précédents vols d'essai en début d'année,

l'étage supérieur avait explosé en début de vol, provoquant des pluies de débris incandescents au-dessus des Caraïbes et des dégâts minimes.

MEXIQUE

17 corps retrouvés dans l'Etat le plus violent du pays

Dix-sept corps ont été retrouvés par des enquêteurs dans une maison abandonnée de l'Etat du Guanajuato. Il s'agit de l'Etat le plus violent du Mexique avec plus de 3000 homicides en 2024,

soit 10% du total national, a indiqué le parquet dans la nuit de lundi à mardi. La découverte a eu lieu vendredi et samedi à Irapuato, une de ces villes du Guanajuato victime de la violence du

crime organisé. La découverte a eu lieu vendredi et samedi à Irapuato, une de ces villes du Guanajuato victime de la violence du crime organisé. Le 23 mai, seize corps ont été retrouvés «à diffé-

rents stades de décomposition», a indiqué le parquet, précisant qu'il s'agissait de onze hommes, deux femmes et trois personnes dont le sexe est encore à déterminer.

EQUIPE NATIONALE

Petkovic: « Je choisis toujours les meilleurs »

A quelques jours du stage de juin, qui permettra à notre sélection nationale d'affûter ses armes en disputant deux matchs amicaux, l'un face au Rwanda le 5 juin et l'autre face à la Suède le 10, le sélectionneur Vladimir Petkovic a tenu à s'exprimer à travers une interview diffusée sur les réseaux sociaux de la Fédération algérienne de football (FAF). L'occasion pour lui de poser les bases de son projet avec les Verts, quelques jours avant l'annonce officielle de sa nouvelle liste.

En toute franchise et avec conviction, Petkovic a tenu à rappeler sa ligne directrice dans le choix des joueurs convoqués. «Je ne suis pas un entraîneur qui se cache derrière les excuses, je choisis toujours les 23 joueurs qui sont prêts à défendre les couleurs de l'EN», a-t-il affirmé. Une déclaration



forte qui confirme son exigence et sa volonté de ne compter que sur les éléments pleinement engagés pour le projet de l'équipe nationale. Le sélectionneur a abordé aussi le programme du mois de juin, avec ces deux rencontres amicales au menu, en reconnaissant la difficulté d'organiser ce stage dans un calendrier international saturé. «Ce n'était pas facile pour nous de trouver des adversaires pour ce stage. On va jouer contre le Rwanda pour préparer la CAN, et la Suède, qui a un style différent et qui va nous donner d'autres idées pour le futur.» a-

t-il relevé. Enfin, Petkovic a voulu relativiser les débuts hésitants de son mandat à la tête des Fennecs, rappelant une expérience passée pleine d'enseignements : «Quand j'étais sélectionneur de la Suisse, j'ai perdu mes deux premiers matchs. Mais par la suite, nous avons accompli de grandes choses durant sept années. Inch'Allah, nous réalisons encore mieux ici avec l'Algérie.», souligne-t-il. Le coach espère installer une dynamique positive autour des Verts, en misant sur le travail, la stabilité et une vision à long

terme. Le stage de juin s'annonce ainsi comme une étape importante dans la construction de son projet avec l'EN.

ISAK, LE GRAND ABSENT FACE À L'ALGÉRIE

Sur un tout autre volet, la sélection suédoise devra composer sans l'un de ses atouts majeurs pour ses prochaines rencontres amicales face à la Hongrie et à l'Algérie. L'attaquant vedette de Newcastle United, Alexander Isak, ne participera pas au rassemblement de juin, comme l'a confirmé officiellement la fédération suédoise de football. Initialement retenu par le sélectionneur Jon Dahl Tomasson, Isak a été contraint de déclarer forfait en raison d'une blessure à l'aine qui le gêne depuis plusieurs semaines. Le staff technique espérait jusqu'au dernier moment un rétablissement du joueur, mais a finalement préféré ne prendre aucun risque, privilégiant la récupération de l'attaquant de 25 ans en vue de la saison prochaine. Le communiqué de la fédération suédoise parle d'une « blessure légère », mais suffisante pour justifier

une absence. Cette décision de précaution a conduit le sélectionneur à convoquer deux autres attaquants pour compenser le forfait d'Isak : Jordan Larsson (FC Copenhague) et Gustaf Nilsson (Club Bruges). Malgré ces renforts, l'absence d'Isak reste un coup dur, tant il représente une menace constante pour les défenses adverses. Auteur de 10 buts et 4 passes décisives en Premier League cette saison, il est considéré comme l'un des attaquants les plus prometteurs de sa génération. Pour l'équipe d'Algérie, cette absence pourrait être une aubaine. Affronter une Suède privée de son fer de lance offensif allège considérablement la tâche de la défense algérienne. Néanmoins, les Fennecs devront rester vigilants face à une formation scandinave qui peut encore compter sur un autre buteur redoutable : Viktor Gyökeres, meilleur réalisateur du championnat portugais avec le Sporting CP.

Marouane A.

LIGUE 1 MOBILIS (27E JOURNÉE)

Le leader tient bon, le CRB s'accroche

e MC Alger, leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, a décroché un point précieux dans la course au titre, mardi en déplacement face à la JS Saoura (0-0), alors que le CR Belouizdad a retrouvé le sourire en battant le Paradou AC (2-1), en clôture de la 27e journée. Le Mouloudia, qui restait sur deux succès de rang, s'est heurté à une accrocheuse équipe de la JSS, qui n'a pu confirmer son victoire ramenée de Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-1). A l'issue de ce résultat nul, le MCA compte désormais 53 unités, à quatre

longueurs sur son dauphin, la JSK, la formation kabyle est allée s'imposer dimanche en déplacement face au NC Magra (3-1). Au stade Nelson-Mandela de Baraki, le CRB s'en est remis à son meilleur buteur Mahious, pour renverser la vapeur face au PAC. Les "Académiciens" ont pris l'avantage dès la 6e minute de jeu grâce à Yattou, avant que le Chabab ne sonne la révolte en seconde période, grâce à un doublé de la tête signé Mahious (57e, 77e). A l'issue de cette victoire, le Chabab renoue avec la victoire, après trois

matchs de disette (une défaite et deux nuls, NDLR), en atteignant la barre de 48 points, à dix longueurs sur son adversaire du jour, qui suit à la quatrième place, en compagnie de l'ES Sétif, avec 38 points chacun. Au Sud-Ouest du pays, le MCEB continue de gaspiller des points, en concédant le nul à domicile face au CS Constantine (1-1). Les visiteurs ont ouvert le score sur un tir de Messibah (22e), avant que le MCEB n'égale en seconde période, sur un penalty transformé par Toumi (55e). Le CSC a terminé le match en infériorité

numérique, après l'expulsion de Messibah à la 90e minute. Sur une courbe descendante, la formation d'El-Bayadh (7e, 36 pts), enchaîne un quatrième matchs sans victoire (3 nuls et 1 défaite lors des quatre derniers matchs, NDLR), alors que le CSC (9e, 34 pts) repart avec un nul précieux dans sa quête de rejoindre de Top 5. Les Constantinois comptent deux matchs en moins à disputer en déplacement, face à l'Olympique Akbou (le 30 mai) et l'USM Khenchela (3 juin).

DIVISION INTER-RÉGIONS (GROUPE SUD-EST)
Le CR Beni Thour accède en Ligue 2
Le CR Beni Thour, a officiellement validé son accession en Ligue 2 amateur, à l'issue de sa victoire sur tapis vert, en déplacement face au Tadamoun Soufi, sur un score de 3 à 0, pour le compte de la 30e et dernière journée (groupe Sud-Est), a annoncé la Ligue Inter-régions de football (LIRF), mardi dans un communiqué publié sur son site officiel. "Cette rencontre a été arrêtée à la 14e minute, suite à une agression perpétrée par des joueurs de l'équipe locale, ainsi que par l'entraîneur et le président du club, à l'encontre de l'arbitre, en protestation contre un but accordé au CRBT", a indiqué la LIRF. En conséquence, "la commission a décidé d'accorder les points du match au CRBT sur tapis vert, avec un score de (3-0). Quatre joueurs de Tadamoun Soufi ont été suspendus, tandis que le président du club et l'entraîneur écopent chacun d'une suspension d'un an. L'équipe locale devra également disputer deux matchs à huis clos", précise le communiqué. Le CRBT retrouve ainsi la Ligue 2, et rejoint les cinq autres promus : le MO Béjaïa (Centre-Est), la JS Tixeraine (Centre-Ouest), le WA Tlemcen (Ouest), le CRB Adrar (Sud-Ouest), et le NR Beni Oulbane (Est).

CHAN-2024 (REPORTÉ À 2025)

Quatre arbitres algériens au rendez-vous

Quatre arbitres algériens ont été retenus par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine de football (CAF), pour officier lors du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2024 (reporté à 2025), réservé aux joueurs locaux, prévu au Kenya, en Tanzanie, et en Ouganda (2-30 août 2025), a annoncé la Fédération algérienne (FAF), mardi sur son site officiel. Selon l'instance fédérale, il s'agit des arbitres centraux:

Houssam Benyahia et Lotfi Bekouassa, ainsi que des arbitres assistants, Adel Abane et Hamza Bouzit. Lors de la précédente édition du CHAN 2022 (reporté à 2023), disputée en Algérie, le corps arbitral algérien était représenté par Lotfi Bekouassa, les deux assistants : Abbes Zerhouni et Brahim El-Hamlaoui Sid Ali, ainsi que Lahlou Benbrahim, en charge de la VAR (assistance vidéo à l'arbitrage).

Finaliste de la dernière édition disputée en Algérie et remportée par le Sénégal (0-0, aux t.a.b : 5-4), l'équipe nationale A s'est qualifiée au prochain tournoi, en éliminant la Gambie en barrages (0-0 à l'aller, 3-0 au retour). Les joueurs du sélectionneur national, Madjid Bougherra, évolueront dans le groupe C aux côtés de l'Ouganda, du Niger, de la Guinée et de l'Afrique du Sud, rappelle-t-on.

S

Victoire du WO Boufarik face au NAHD

Le WO Boufarik (tenant) s'est imposé devant le NA Hussein-Dey sur le score de 69-62 (mi-temps : 43-36), en demi-finale aller du tournoi des As de la Super-Division de basket-ball, disputée mardi soir à la Coupole du complexe olympique Mohamed-Boudiaf à Alger. Les scores des quarts temps ont été comme suit : 27-21, 16-15, 14-9, 12-17 La manche retour entre le WO

Boufarik et le NAHD, se jouera mercredi (19h00), dans la même salle. Dans l'autre demi-finales du tournoi des As, disputée plus tôt ce mardi, le NB Staouéli a battu le MC Alger (84-73). Le match retour a eu lieu mercredi à la Coupole. Le règlement du tournoi des AS, prévoit que "si le score est à égalité à la fin de la 1re rencontre, aucune prolongation ne sera jouée" confor-

mément au règlement officiel de la FIBA (D.6.2) . Si le score cumulé des deux rencontres est égal pour les deux équipes à la fin de la 2e rencontre, la seconde rencontre doit continuer avec autant de prolongations de cinq (5) minutes, que nécessaire, pour départager les deux équipes. règlement de la FIBA (D.6.3). La finale du tournoi des As de la Super-Division de basket-ball

UNE JUGE RÉCUSÉE PAR LE TRIBUNAL

Le procès de la mort de Maradona tourne au ridicule

Le tribunal argentin jugeant les circonstances de la mort de Maradona a remis à jeudi une décision sur la poursuite, ou l'éventuelle nullité, du procès, après le scandale qui a vu mardi une des trois juges récusée pour avoir collaboré, à l'insu de tous, à la préparation d'un documentaire.

Etant donné les questions liées à la récusation de Julieta Makintach, "nous convoquons une audience après-demain (jeudi), pour donner les fondements de la décision", a déclaré le président du tribunal, Maximiliano Savarino, après avoir entendu les arguments des parties, qui en majorité ont plaidé pour une reprise à zéro du procès, débuté il y a deux mois et demi à San Isidro (nord de Buenos Aires). Le tribunal a convoqué l'audience pour jeudi à 12h, heure locale. Quelques heures plus tôt, le juge Savarino avait ordonné la mise à l'écart de sa collègue Makintach, considérant qu'"ont été prouvées des circonstances affectant (son) impartialité". "Ce qui s'est passé et a été vérifié est extrêmement grave". Les parties au procès avaient mardi plaidé pour le dessai-



sisement de la magistrate de 47 ans, après la saisie de vidéos, lors de perquisitions depuis une semaine, montrant que la juge avait activement collaboré à la préparation d'une mini-série documentaire dont elle était protagoniste. Cette série promet de conter "Une idole, une juge, un procès". Des extraits de cette production en préparation, intitulée "Justice divine" (en référence au "Dieu" Maradona), notamment une bande-annonce, ont été diffusés mardi à l'audience.

UN DOCUMENTAIRE AU CŒUR DU SCANDALE

Après la récusation, une

majorité des parties au procès en ont demandé la nullité, "pour que puisse être désigné un nouveau tribunal, et qu'on puisse recommencer", a ainsi plaidé Nicolas D'albora, avocat de l'infirmière Nancy Forlini. "Un nouveau tribunal serait le plus sain", a appuyé Mario Baudry, avocat de Veronica Ojeda, ex-compagne de Maradona. Après sept jours de suspension, le procès Maradona, au parfum désormais de débâcle judiciaire, avait repris mardi. Il juge sept professionnels de santé - médecins, psychiatre, psychologue, infirmiers - pour

négligences ayant potentiellement entraîné la mort de l'astre du football, en novembre 2020 sur un lit de convalescence à domicile, en post-neurochirurgie. Le procureur Patricio Ferrari a lui aussi demandé la désignation de nouveaux juges, mais estimé "que l'on pourrait recommencer dans un mois". Deux des avocats de la défense ont pour leur part plaidé pour une poursuite du procès, avec la seule désignation d'un nouveau magistrat pour remplacer la juge Makintach récusée.

FC BARCELONE

Lamine Yamal prolongé jusqu'en 2031

«Le FC Barcelone et Lamine Yamal sont parvenus à un accord pour la prolongation de son contrat, qui le liera au club jusqu'au 30 juin 2031», a annoncé le club catalan dans un communiqué, saluant un engagement qui incarne «la solidité du projet» barcelonais. Formé à la mythique Masia, le prodige espagnol n'en finit plus d'éblouir l'Europe, avec une ascension fulgurante depuis ses débuts professionnels en 2023 en Liga, à seulement 15 ans. Auteur d'une saison 2024-2025 hors normes, le jeune ailier gauche s'est affir-

mé comme l'un des meilleurs joueurs du continent, avec 18 buts et 25 passes décisives en 55 rencontres, toutes compétitions confondues. Il a brillé en Ligue des champions et a remporté avec l'Espagne l'Euro 2024, devenant le plus jeune joueur de l'histoire à remporter une grande compétition internationale. Cette prolongation de contrat - qui s'étend sur six saisons supplémentaires - devrait faire de lui, selon la presse catalane, l'un des joueurs les mieux rémunérés de l'effectif, avec un salaire évolutif en fonction de sa progression.

Des bonus liés à ses performances seraient également inclus, notamment en cas de sacre au Ballon d'Or, un trophée pour lequel il est désormais considéré comme un prétendant crédible. Vainqueur du triplé Liga, Coupe du Roi et Supercoupe d'Espagne avec le Barça cette saison, Yamal continue de battre des records de précocité. Il est déjà devenu le plus jeune buteur de l'histoire du club dans plusieurs compétitions majeures, de la Liga à l'Euro en passant par la Ligue des champions.

SÉNÉGAL

Mané absent de la liste sur "décision personnelle"

Le début d'un malaise Sadio Mané avec le Sénégal? L'attaquant star des Lions de la Téranga ne figure pas dans la liste dévoilée ce mardi par Pape Thiaw, pour les matchs amicaux contre l'Irlande (6 juin à Dublin) et l'Angleterre (10 juin à Nottingham). Interrogé mardi en conférence de presse sur cette absence étonnante, le sélectionneur sénégalais a réfuté l'idée d'une mise à l'écart volontaire. Assurant: "C'est une décision personnelle qui lui appartient. En tant que sélectionneur, je respecte ce choix". Thiaw compte sur "des joueurs prêts à se battre avec fierté pour le maillot

national". Le successeur d'Aliou Cissé n'a pas souhaité ensuite s'étendre sur les raisons de cette défection. Thiaw a toutefois insisté sur la priorité donnée au collectif dans son groupe, confirmant à demi-mot qu'il regrettait le choix de Sané. "J'ai composé un groupe avec des joueurs disponibles, prêts à se battre avec fierté pour le maillot national", a-t-il admis. Critiqué ces derniers mois par une partie des supporters sénégalais, Sadio Mané réalise une saison consistante avec Al-Nassr, en Arabie saoudite. Le double Ballon d'or

africain a marqué lundi son 14e but de la saison, en 32 matchs de championnat, un tableau de chasse agrémenté de 12 passes décisives. A noter dans cette liste de juin, la première convocation du jeune attaquant Idrissa Guèye (Metz), et les retours d'Iliman Ndiaye (Everton) et Nicolas Jackson (Chelsea), absents lors du dernier rassemblement en mars. Les cadres comme Kalidou Koulibaly (Al-Hilal), Ismaïla Sarr (Crystal Palace) et Edouard Mendy (Al Ahli) sont bien présents, au contraire du néo-international Assane Diao (Côte), toujours en convalescence.

EQUIPE DE FRANCE

Zidane souhaite succéder à Deschamps

Zinédine Zidane ne cache pas ses ambitions. Grand favori pour le poste de sélectionneur de l'équipe de France après le Mondial-2026, la légende du football a fait savoir devant des invités d'Adidas que c'était pour lui « un rêve » et qu'il avait « hâte » de prendre le poste, a rapporté mardi L'Équipe. «Je me sens légitime en équipe de France où j'ai joué et passé pratiquement 12, 13, 14 ans comme joueur. Bien sûr c'est un rêve, j'ai hâte », a dit l'ancien capitaine des Bleus lors d'un évènement organisé par son équipementier lundi. Adidas n'a toutefois pas confirmé qu'il avait prononcé cette phrase. Le sélectionneur Didier Deschamps a annoncé qu'il n'irait pas au-delà de son contrat à l'été 2026, après la Coupe du monde aux États-Unis, Canada et Mexique. Zidane est de longue date pressenti pour lui succéder. Icône du football et du sport français, l'ancien N.10, âgé de 52 ans, n'a jamais caché qu'il rêvait de la fonction. Sans poste depuis qu'il a terminé son deuxième passage au Real Madrid en 2021, il avait dit à L'Équipe en 2022 : « Avec les Bleus, ce n'est pas fini. J'en ai envie, bien sûr. Je le serai (sélectionneur), je l'espère, un jour. J'ai envie de boucler la boucle avec l'équipe de France ».

REAL MADRID

Raul s'en va

Une nouvelle légende quitte le Real Madrid. Après Carlo Ancelotti, entraîneur le plus titré de l'histoire du club, Raul (47 ans) a annoncé son départ, ce mardi. L'ancien attaquant (1994-2010) était revenu en 2018 pour prendre en charge les équipes jeunes cadets B et Juvenil B. Il avait été nommé l'été suivant sur le banc du Castilla, l'équipe réserve qu'il a menée au titre en Youth League et approchée d'une promotion en D2 espagnole en 2023. "Le Real Madrid annonce que Raúl a informé le club de sa décision de mettre fin à son mandat d'entraîneur de notre équipe de jeunes", indique un communiqué des Merengues. "C'est une source de fierté pour le Real Madrid d'avoir l'une des plus grandes légendes de notre histoire et du football mondial comme entraîneur et préparateur de notre système de jeunes. Raúl représente également de manière exemplaire toutes les valeurs du Real Madrid. Raúl sera toujours dans le cœur de tous les fans du Real Madrid, et le Real Madrid sera toujours sa maison."

Quelques instants après l'annonce de la nouvelle, l'ancien joueur a publié une lettre d'adieu sur Instagram. "Aujourd'hui, j'ai informé le Real Madrid de ma décision de mettre fin à mon séjour au club", a-t-il écrit. "Ce furent sept saisons au cours desquelles j'ai pu profiter de la grande passion pour le football que j'ai depuis mon enfance. Je suis sûr que ces années m'ont aidé à grandir en tant que professionnel et en tant que personne. (...) Je profiterai fièrement des réalisations de chacun des garçons que j'ai formés, et ils recevront tous mon affection et ma gratitude pour tout ce qu'ils ont donné. Une nouvelle étape dans ma vie d'entraîneur commence maintenant en dehors de ce club, et je suis convaincu qu'un jour je reviendrai dans ce qui a toujours été ma maison."

Mots Croisés

	A	B	C	D	E	F	G	H
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
11								
12								

HORIZONTALEMENT

- A. Peintre qui consomme beaucoup d'eau.
B. Présentée sans habits. Elle nous veut du bien. Fera l'affaire.
C. Gallium au labo. Ils sont fauchés en été. Matière à la noix.
D. Spécialiste des bons branchements.
E. Revêtement imperméable. Préfixe qui donne des ailes. Chlore du chimiste.
F. La voix qui commente. Privé de ventre.
G. Fraction. Prénom qui rime avec jolie.
H. Faucilles de druides. Dont le talon est usé.

VERTICALEMENT

1. Chérubins.
2. Bon pour le job.
3. Sigle de l'Europe. Séjour diabolique.
4. Linguiste et romancier italien. Un père.
5. Prise d'otage. Cap à tenir.
6. Dignité musulmane.
7. Le bord du bois.
8. Pan de jupe. Il ne paie pas, dit-on.
9. Film qui retrace une vie.
10. Titre bien en cour. Il est prédestiné par dieu au salut.
11. Se débite en rondins. Pour un homme.
12. Elle prend goût avec le sirop. Bel et bien ficelée.

LES MOTS FLÉCHÉS

OBJETS NON IDENTIFIÉS

BOURGIGNONNE

SUPPLIAS DIEU

PHÉNOMÈNES CÉLESTES

DESSOUS

DÉVOREUR DE CONTES

ABER EN BRETAGNE

AMATEUR DE SON

TIRA LA LANGUE

POÉSIE MODERNE

PRIVÉS DE MOUVEMENT

MACHIN, TRUC, CHOUETTE

FANTAISIE

EN PENTE RAIDE

CROCHETS DOUBLES

FÉTIDE EN PHARMACIE

STATION ÉMET-TRICE

MANQUE D'AM-
FLEUR

DÉTIENS

S'ABAN-
DONNE (SE)

TERRE D'ARTIS-
TES

L'IRIDIUM

VIDER UN MELON

ADDITION

A NOUVEAU SUR PIED

ÉLÉ-
MENTAIRE

IL A DÉJÀ
TRACÉ LE
SILLON

MOMENT DE DIS-
CUSSION

VOILE

DE CHAUS-
SETTES OU
DE CLAQUES

SORTIE DE CHIEN

PRÉFIXE NÉGATIF

BÉRYL-
LIUM DU
CHIMISTE

FLEUR DES
JARDINS

PETITE BOÎTE

CELLE DES
CHAMPS
EST SIGNÉ
DE
LIBERTÉ

C'EST UNE
ÉQUERRE

ACCUEIL-
LIS EN
FAMILLE

ARBRE TROPICAL
AU BOIS
APPRÉCIÉ

DIFFUSÉ
SUR LES
ONDES

SUDOKU

3	6		8			9		
						2	8	
			4	3				
					3	4	7	
	1			4			6	
	5	8	6					
				5	1			
	8	6						
		7			6		1	4

1 2 3 4 5 6 7 8 9

S
T
M
O
T
S

AVARE	AVEU	BEMOL	BEURRIER	BLESSURE	CIRCUIT	DEFAUT	DUPERIE	EGLEFIN
FELONIE	GEAI	HAIRE	HIVER	KAON	MANOEUVRE	OPEN	PATE	PLATE
PROCREER	RAPER	SMOKING	SUBIR	SUBTILE	TAOISTE	VITALITE		
E	B	E	S	V	R	H	R	B
H	G	L	R	U	I	A	V	E
C	N	L	E	V	B	T	E	M
I	I	E	E	S	U	T	A	O
T	K	R	R	F	S	E	I	L
S	O	A	C	I	I	U	O	L
O	M	V	O	U	A	N	R	N
P	S	A	R	N	I	H	G	E
E	T	A	P	E	E	T	A	L

VILLA ABDELLATIF

Le ministère de la Culture ouvre de nouveaux chantiers

Le ministre de la Culture et des Arts, M. Zouhir Ballalou, a effectué, mardi 27 mai, une visite à la Villa Abdellatif à Alger. Cette sortie officielle lui a permis de prendre connaissance du programme d'activités de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), qui occupe les lieux. Un communiqué du ministère précise que cette visite s'inscrit dans le cadre du suivi des structures culturelles et de l'évaluation des actions engagées.

Le ministre s'est d'abord intéressé à l'état général de la Villa Abdellatif, un bâtiment classé patrimoine national. Il a inspecté les lieux, y compris les espaces extérieurs, et a évoqué la nécessité d'une remise en valeur de cet espace. Il a souligné l'importance de « préparer cet espace pour accueillir des manifestations culturelles » et a demandé « l'aménagement des jardins environnants afin d'offrir un cadre adéquat aux visiteurs et aux artistes ». Au cours de cette visite, le ministre a évalué « l'efficacité du programme d'action de l'AARC », dont la mission est de faire rayonner la culture algérienne. Il a donné des instructions claires visant à renforcer son rôle. Il a ainsi insisté sur la nécessité de « renforcer la présence de la culture algérienne aux niveaux national et international ». Parmi les décisions annoncées sur place, le ministre a ordonné la création d'une école de musique destinée à la jeunesse. Cette école sera installée à la Villa Abdellatif. L'objectif est de former de jeunes talents et de rendre la pratique musicale plus accessible. Il a également annoncé le lancement d'une résidence artistique dédiée aux artistes plasticiens, qui sera organisée « en coordination avec le Musée public national des beaux-arts », afin de « soutenir



la création et de valoriser la formation artistique participative ». Toujours selon le communiqué, le ministre a aussi demandé d'intensifier les activités cinématographiques. Il a souligné que ce secteur devait occuper une place plus importante dans la programmation de l'AARC. Il a aussi appelé à « accorder une attention particulière aux événements culturels », qu'il considère comme essentiels pour dynamiser le paysage culturel et attirer le public. La visite s'est déroulée en présence des responsables de l'AARC et des cadres du

ministère, dans une atmosphère de travail. Les responsables de l'agence ont présenté leur programme en cours, ainsi que les projets à venir. Le ministre a pris note des propositions et a donné des « orientations » concrètes pour leur mise en œuvre. La Villa Abdellatif, située dans le quartier de Telemly à Alger, est un lieu historique de la création artistique en Algérie. Elle accueille régulièrement des expositions, des concerts, des ateliers et des rencontres. Avec ces nouvelles décisions, elle devrait connaître une « nouvelle »

dynamique dans les mois à venir. En donnant ces instructions, M. Zouhir Ballalou affirme sa volonté de soutenir les artistes, de valoriser les espaces culturels existants, et de faire de la culture un levier de « rayonnement » pour l'Algérie. Le ministère veut ainsi consolider les liens entre création, formation et diffusion culturelle, en s'appuyant sur des structures nationales comme l'AARC, le musée des beaux-arts et d'autres institutions partenaires.

Rédaction

Une nouvelle pièce de théâtre rend hommage à l'Émir Abdelkader

Le théâtre régional Bachir Zahaf de Mascara a présenté, le 24 mai dernier, sa toute nouvelle création théâtrale intitulée « Aya Abdelkader, el ghabar ma yderk el djel » (Ô Abdelkader... Le brouillard ne peut cacher la montagne). Cette œuvre dramatique, écrite par Sid Ahmed Sahla et mise en scène par Kada Chahabi, a été jouée devant un public nombreux. Le choix de cette date n'est pas anodin, elle marque le 142^e anniversaire de la mort de l'Émir Abdelkader, décédé le 26 mai 1883 à Damas. La pièce a été conçue autour d'un élément fort de la mémoire locale, l'arbre de Derdara (frêne), situé dans la région de Ghriss, dans la wilaya de Mascara. Cet arbre, vieux de plusieurs siècles, est considéré comme un symbole historique majeur. En effet, c'est sous son ombre, le 27 novembre 1832, que les tribus de l'ouest algérien ont prêté allégeance à l'Émir Abdelkader, marquant ainsi le début officiel de son combat contre la colonisation française. L'auteur Sid Ahmed Sahla explique que la pièce « tire sa puissance de



cette double dimension : elle relie la mémoire locale à l'histoire nationale, en utilisant le symbole de l'arbre comme fil conducteur. Elle explore également l'héritage spirituel et matériel que l'Émir a laissé en Syrie ». Le texte tisse ainsi un lien entre deux lieux essentiels de la vie de l'Émir, Mascara, sa terre natale, et Damas, sa terre d'exil. L'histoire repose sur le récit d'un ancien diplomate algérien ayant servi à Damas, qui transmet son témoignage à Mounir, un jeune ingénieur spécialisé dans la restauration du patrimoine architectural. Ce dernier est accompa-

gné dans sa quête par son épouse, Lalla Khouira, et sa mère, Badra, qui introduit l'histoire. Ce trio de personnages permet d'explorer différentes générations, tout en croisant mémoire familiale et mémoire nationale. La mise en scène, signée Kada Chahabi, s'appuie sur un travail chorégraphique précis dirigé par Aïssa Chouate. Ce dernier s'est inspiré de la danse des derviches tourneurs, très présente dans les traditions soufies, pour renforcer l'atmosphère spirituelle de la pièce. Les artistes principaux ayant contribué à cette création sont Ouarlis Batoul,

Kacem Charef et Setti Ahmed Fatima, encadrés par le comédien Chikhaoui Hadj Houari. Les parties chorégraphiques ont été interprétées par Benyahia Mohamed, Kessassi Manal Fatima Zohra, Chergui Bassem et Slimani Abdeldjalil, tandis que les voix narratives ont été portées par Ahmed Seghiri et Rabie Bakaddar. Le décor, sobre mais symbolique, a été conçu par le scénographe Batouche Nouredine, et la musique originale, composée par Boubeguigue Mohamed El Habib, accompagne l'ensemble de manière expressive. La pièce a été accueillie avec enthousiasme par le public et les professionnels présents. Certains spectateurs ont salué la force du texte, la qualité de l'interprétation et l'émotion transmise par la mise en scène. Elle devrait faire l'objet d'une tournée dans plusieurs wilayas, afin de permettre à un plus large public de découvrir cette œuvre qui met en lumière la profondeur spirituelle, politique et culturelle de l'Émir Abdelkader.

Rédaction

13^e ÉDITION DU FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM ARABE D'ORAN

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 août 2025

Le Festival international du film arabe d'Oran (FIFAO) annonce l'ouverture de sa 13^e édition, prévue du 30 octobre au 5 novembre 2025 dans la ville d'Oran. Les organisateurs invitent dès à présent les cinéastes arabes, ainsi que les réalisateurs dont les films abordent des sujets en lien avec le monde arabe, à soumettre leurs œuvres. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 15 août 2025. Trois sections sont ouvertes à la compétition, les longs métrages de fiction, les longs métrages documentaires et les courts métrages de fiction. Les œuvres sélectionnées seront projetées devant le public et évaluées par des jurys composés de professionnels du cinéma, de critiques et de personnalités du monde artistique. Le festival attribuera plusieurs prix dans chaque catégorie. Créé en 2007, le FIFAO s'est imposé comme l'un des rendez-vous les plus importants pour le cinéma arabe. Il a pour objectif de mettre en valeur la diversité des regards et des récits issus du monde arabe, de soutenir la création cinématographique, et de favoriser les échanges entre professionnels du secteur. La 12^e édition, organisée en 2024, avait marqué un retour remarqué après une période d'interruption. Elle a connu une large affluence et un accueil positif de la part du public et des professionnels. Le festival avait rendu un hommage spécial au grand réalisateur Lakhdar Hamina, qui avait reçu la Palme d'or du Festival de Cannes en 1975 pour son film Chronique des années de braise. Cet hommage a été l'un des moments forts de cette édition. Un autre temps fort de la 12^e édition a été le programme intitulé « Distance zéro : d'Oran à Ghaza », consacré au cinéma palestinien. Ce programme spécial a rassemblé les « œuvres » de 22 cinéastes originaires de Ghaza, mettant en lumière le rôle du cinéma comme outil de mémoire, de résistance et de transmission, dans un contexte de guerre et de souffrance. Cette « initiative » a été saluée pour sa portée artistique et symbolique. Le festival propose également des débats avec les réalisateurs et le public, des masterclasses animées par des professionnels du cinéma, des rencontres entre cinéastes, producteurs, critiques et étudiants, et des activités parallèles ouvertes au public. À travers ces actions, le FIFAO veut contribuer à la promotion du cinéma arabe et à l'émergence de nouvelles voix. Il offre aussi une plateforme d'échanges et de visibilité pour les jeunes réalisateurs et les talents confirmés. La ville d'Oran accueillera une nouvelle fois cet événement culturel majeur. Connue pour son ouverture, sa jeunesse et sa richesse culturelle, Oran deviendra pendant une semaine la capitale du cinéma arabe, rassemblant réalisateurs, journalistes, étudiants, critiques et passionnés dans une atmosphère conviviale. Les réalisateurs qui souhaitent participer sont invités à soumettre leurs œuvres via les canaux officiels du festival avant le 15 août 2025. Toutes les informations pratiques, les critères d'éligibilité et le formulaire d'inscription seront disponibles sur les plateformes numériques du FIFAO.

Rédaction



- Alger 20°
- Ouargla 21°
- Oran 19°
- Constantine 19°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
03:53	12:45	16:35	19:56	21:31

DEUX APPLICATIONS DIGITALES POUR FACILITER LA COLLECTE DES PEAUX DE MOUTONS

Le ministère de l'Industrie a annoncé mercredi le lancement de deux applications digitales destinées à faciliter l'opération de collecte des peaux de moutons à l'occasion de l'Aïd el-Adha. La première, baptisée "Mriguel Hidora", permet aux citoyens d'identifier les points de collecte désignés par les autorités locales, via une carte interactive basée sur la géolocalisation. La seconde, "Moustafid", offre la possibilité

de faire don de la peau en ligne. Un collecteur est alors dépêché au domicile du citoyen pour la récupérer, précise le ministère dans un communiqué. Cette opération, pilotée par les directions de l'industrie des wilayas et le groupe public Getex (textile et cuir), est menée en coordination avec plusieurs ministères (Intérieur, Énergie, Affaires religieuses, Agriculture, Formation professionnelle, Commerce,

Communication et Environnement), ainsi qu'avec des associations professionnelles et la société civile dans toutes les wilayas du pays. Elle vise à valoriser les ressources locales, notamment par une meilleure exploitation du cheptel national, la récupération de peaux comme matière première pour les industries du cuir, du textile, de la chaussure et de la maroquinerie.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 29 MAI 2025 // N°1085 // PRIX 20 DA

PAR DES DÉTACHEMENTS DE L'ANP EN COORDINATION AVEC LES SERVICES DE SÉCURITÉ

45 narcotrafiquants arrêtés et saisie de plus de 18 quintaux de kif traité

La guerre déclarée au narcotrafic bat son plein en Algérie. Pas moins de 18,5 quintaux de kif traité, provenant des frontières avec le Maroc, ont été saisis par des détachements combinés de l'ANP durant la semaine dernière, a annoncé le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Il a été procédé également à la saisie de 1400 grammes de cocaïne et de 114188 comprimés psychotropes, lors d'opérations menées à travers les Régions militaires, durant la même période, soit du 21 au 27 mai. Ces opérations menées par les éléments de l'armée, en coordination avec les différents services de sécurité, ont permis l'arrestation de 45 narcotrafiquants à travers le territoire national, précise la même source. Le bilan opérationnel de l'ANP a fait état, par ailleurs, de l'arrestation de 10 éléments de soutien aux groupes terroristes, dans différentes opérations à travers le territoire national. A Tamanrasset, Bordj



Badji Mokhtar, In Salah, In Guezzam et Djanet, des détachements de l'Armée

Nationale Populaire ont arrêté 87 individus et saisi 42 véhicules, 109 groupes

électrogènes et autres équipements utilisés dans l'orpaillage illégal. Selon la même source, 11 autres individus ont été arrêtés et 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 9 fusils de chasse ont été saisis, lors de différentes opérations. Le communiqué du MDN a fait savoir que les Gardes-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et procédé au sauvetage de 157 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 378 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national.

M.M

UNE DÉLÉGATION BURKINABÉ EN VISITE AU CALIFAT GÉNÉRAL DE LA TIDJANIA À AIN-MADHI

Une délégation de disciples de la tariqa Tidjania du Burkina Faso a effectué une visite au siège du califat général de la confrérie Tidjania à Ain-Madhi, dans la wilaya de Laghouat. Organisée au nom de Cheikh Sidi Mohamed Maiga et de l'ensemble des sections de la Tidjaniya et de ses adeptes au Burkina Faso, cette visite intervient dans l'optique de "renouveler leur attachement spirituel et d'exprimer remerciements et considération au calife général de la tariqa Tidjaniya, Cheikh Ali Belarabi Tidjani, pour ses orientations éclairées des adeptes de la tariqa à travers le continent africain", est-il précisé dans un communiqué du califat général de la confrérie. La visite s'inscrit dans le cadre du "raffermissment des liens spirituels et de l'ancrage de l'appartenance à la tariqa Tidjania, considérée parmi les plus éminents courants de pensée soufi en

Afrique de l'Ouest où elle dispose d'une large implantation, notamment au Burkina Faso où elle est largement active, aux plans culturel et scientifique". Le programme de visite de la délégation burkinabé à Ain-Madhi a englobé plusieurs sites à haute valeur historique et spirituelle, dont la zaouïa de Kourdane, Ain Sidi-M'hamed El-Boudali, le domicile du fondateur de la tariqa, Cheikh Sidi Ahmed Tidjani, et la mosquée Sidi Mohamed El-Habib. La délégation a également observé une halte au cimetière Sidi Belarabi El-Demraoui, avant de rallier le complexe religieux Cheikh Abdeldjebbar Tidjani, qui regroupe une bibliothèque spécialisée ainsi qu'un musée riche en manuscrits et en documents historiques relatifs à la tariqa Tidjania et à son legs scientifique et culturel dans le monde musulman.

APS

PROMOTION DE L'AMAZIGHITÉ PRÉSERVER LES COMPOSANTES DE L'IDENTITÉ ET RENFORCER LE FRONT INTÉRIEUR

La conférence nationale sur "la promotion de l'amazighité dans le cadre de la sécurité identitaire en Algérie", dont les travaux ont pris fin mercredi, a été sanctionnée par une série de recommandations axées sur la nécessité de préserver les composantes de l'identité nationale et de renforcer le front intérieur. Au terme de la conférence, les participants se sont accordés sur "la nécessité de contrer le discours de haine et de discrimination identitaire, en renforçant le front intérieur et en protégeant les composantes de l'identité nationale avec ses trois dimensions : l'Islam, l'Arabité et l'Amazighité". Les participants ont également appelé à "former les compétences et soutenir la formation universitaire en sciences de l'éducation et en linguistique amazighe". Ils ont également recommandé la création d'"un comité scientifique national de

normativité linguistique qui se chargera d'unifier le référentiel orthographique et technique, de développer la terminologie amazighe et de s'occuper de la formation d'une élite de recherche multidisciplinaire". Les recommandations incluent aussi une proposition d'accompagnement de l'Académie algérienne de la langue amazighe par le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA). Dans son allocution à la clôture de la conférence, le secrétaire général du HCA, Si El Hachemi Assad, a souligné que ces recommandations "englobent les idées de tous les participants, y compris les académiciens, les chercheurs et les représentants des institutions nationales et des départements ministériels", souhaitant que celles-ci soient mises en œuvre "par étapes selon une nouvelle feuille de route pour avancer de façon graduelle".

EN PRÉSENCE DE GRANDES PERSONNALITÉS DU FOOTBALL

LA JS TIXERAÏNE A FÊTÉ SON ACCESSION EN LIGUE 2

La JS Tixeraïne, dépendant administrativement de la commune de Birkhadem, a fêté avant-hier soir son accession en Ligue 2 amateur, après avoir terminé première de son groupe, avec 62 points du groupe Centre-Ouest de la Ligue interrégions. La cérémonie de remise du trophée, a vu la présence de personnalités du football, dont l'enfant de la région et président historique de l'USM Alger, Saïd Allik, en plus des trois anciens joueurs de la JSK et internationaux, Moussouni, Belkaïd et Berguigua, et des maires de Birkhadem, de Baba Hssen et le wali délégué de la circonscription de Bir Mourad Raïs. Souhaitant la bienvenue aux invités, le président de la JST, Mohamed Allik, neveu de S. Allik, a expliqué que l'accession n'a pas été facile, avec la concurrence de prestigieux clubs dont l'USM Blida, le WA Boufarik et l'O Médéa, qui ont tous évolué par le passé en division une, mais que son équipe a su tirer son épingle du jeu et que les joueurs se sont sacrifiés pour rendre heureuse toute la population de Tixeraïne et de Birkhadem, où l'équipe reçoit ses adversaires sur le stade Abdelkader Lardjane. Allik avouera que son équipe tentera de s'acclimater à la Ligue 2 la saison prochaine, étant donné qu'il sera difficile de faire face à de grosses cylindrées qui ont un grand passé. L'entraîneur, Samir Tadjine, dira lui que l'accession est méritée, surtout que tout le monde s'est sacrifié pour réussir cet objectif. Les membres de la JST ont enfin tenu à dédier ce sacre à leur défunt coéquipier, le gardien Raouf Youcefi, décédé en cours de saison après avoir souffert d'une maladie soudaine. Drapée des couleurs de l'équipe, Noir et Rouge, la localité de Tixeraïne, connue pour être la plus kabyle des quartiers d'Alger, terre qui a vu la naissance du grand joueur de la JSK Larbès et du chanteur Takfarinas, n'est pas près d'oublier cette nuit de folie créée par ses fans qui ont laissé libre cours à leur joie, en faisant exploser les fumigènes et autres feux de Bengale.

Marouane A.